

# 2024

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

---



# Association les enfants du canal

## Rapport d'activité 2024

### **conseil d'administration**

Jean Baptiste Legrand, Président

Marie Françoise Chabanne, secrétaire

Claire D'Hennezel, membre

Malissa Marseille, trésorière

Florian Bricaud, membre

Bruno Torregrossa, membre

Sylvaine Villeneuve, membre

Lelia Constantinescu, membre cooptée

Magali Gautier, membre cooptée

Juliette Chevalier, membre cooptée

### **rédaction**

veille sociale et insertion : Ines Bedrani

hébergement logement : Florence Dia, Cassandra Martinez, Vanessa Lefevre, Sylvain

Le May

résorption des bidonvilles : Michael Jacques

Avec le concours des équipes des pôles

### **conception et réalisation**

Rositsa Kratunkova

# Table des matières

4	Rapport moral
6	Chiffres clés en 2024
9	Budget et ressources humaines
11	Veille sociale et insertion
11	L'atelier chantier d'insertion travailleurs pairs
20	Les maraudes d'intervention sociale (MIS) - 6/14ème et 8/17 ème arrondissements
30	L'accueil de jour
33	Hébergement - logement
33	CHS Vésale
43	CHS Grancey
52	AVDL (Accompagnement vers et dans le logement)
61	Le CHAP CHU-ALTHO Familles
75	Bail Bail la Rue
85	Résorption des bidonvilles
85	Mesnil
94	Partenaires

# Rapport moral

**présenté en assemblée générale le 15 mai 2025**

Ce rapport vise à partager les éléments saillants de l'année 2024, et à mettre en avant le travail des équipes qui œuvrent au quotidien au sein de nos différents services dans un contexte d'intervention particulièrement mis à mal.

Cette année, grâce à la mobilisation de nos équipes ce sont environ **122** ménages qui ont accédé à un logement après souvent un long parcours d'errance ou de prise en charge dans des dispositifs d'hébergement. Plus de **1100** maraudes ont été réalisées par le pôle veille sociale et insertion et près de **87 000** nuitées ont été comptabilisées sur nos différents centres d'hébergement.

Si l'on peut se satisfaire de voir aboutir des relogements, la situation des personnes sans domicile reste malheureusement très préoccupante au regard du nombre toujours croissant de personnes à la rue et chaque année notre constat est renouvelé que la volonté politique n'est pas au rendez-vous pour la mise en œuvre d'un **plan logement d'abord** à la hauteur des besoins. Nos décideurs ne sont malheureusement pas dans le bon rythme pour sortir de la crise du logement et de la précarisation qu'elle entraîne dans son sillage, et nous sommes prisonniers de **logiques budgétaires** et d'**arbitrages politiques de court terme** qui ne sont pas sans impact sur nos actions.

C'est pourquoi avec le collectif des associations pour le logement qui regroupe 40 associations, l'association les enfants du canal s'est engagée en début d'année 2025 dans deux recours contre l'Etat pour **non-assistance à personnes mal logées**, considérant que l'Etat ne remplit pas ses obligations, notamment à l'égard des situations de mal logement les plus graves.

**Non-assistance à personnes mal logées**, c'est quoi ? c'est une affaire judiciaire qui vise à contraindre l'Etat, d'une part à héberger dignement toute personne sans-abri qui le demande alors que **6 000** personnes dont **2 000** enfants dorment à la rue chaque soir faute de solution. Et, d'autre part, à contraindre l'Etat de loger chacun des **100 000** foyers reconnus prioritaires dans le cadre du DALO pour accéder à un logement social et qui attendent pour certains depuis plus de 10 ans.

Malgré nos alertes incessantes sur la dégradation des conditions de vie des personnes à la rue, ou mal-logées, la loi en matière de droit à l'hébergement et de droit au logement n'est toujours pas respectée.

Pourtant, nous avons vu se déployer un plan dit « grands marginaux », à l'occasion des jeux olympiques de Paris 2024, qui a permis de créer **200** places qualitatives, ce qui prouve que lorsqu'il y a une volonté politique, il y a des solutions et des moyens. Ce dispositif étant néanmoins limité car initialement il

visait exclusivement la sortie de rue des grands marginaux présents en rue à proximité des installations olympiques éphémères (Concorde, Champ-de-Mars, quais de Seine...).

Nous avions pu évoquer lors de notre précédente AG nos inquiétudes quant à l'héritage des JOP et au nettoyage social qu'il entraînait, alors que durant plusieurs mois, différentes associations, collectifs et ONG, notamment **le collectif le revers de la médaille**, que nous avons rejoint et qui a fait un travail colossal sur ce sujet, avaient constaté que les populations jugées comme indésirables par les autorités étaient systématiquement déplacées et invisibilisées aux abords des sites olympiques. Nos équipes de veille sociale, intervenant en maraudes auprès des personnes sans chez soi sur ce territoire, ont pu orienter **19** personnes vers des places grands marginaux.

Grâce à notre mobilisation collective et des échanges constructifs avec les autorités, ce dispositif s'est adapté et élargi à tout Paris, avec un cadre souple et respectueux des besoins des personnes. Nous saluons cette adaptation car il a effectivement permis à des personnes très ancrées en rue d'obtenir une solution digne. Mais ce dispositif ne répond hélas pas suffisamment aux besoins de solutions pérennes que nous prônons, face à la saturation des dispositifs d'urgence, le manque de logements adaptés, le manque de structures médico-sociales et le manque de logements très sociaux.

Chaque année nous le rappelons, vivre à la rue tue. En 2024, le collectif des morts de la rue a recensé **826** morts en France et **13** personnes accompagnées par nos équipes sont décédées.

C'est pourquoi nous poursuivons notre projet d'accès direct de la rue au logement et mettons en avant les principes d'action du **logement d'abord** et des pratiques orientées rétablissement qui constituent pour nous le paradigme qui nous permettra de mettre en œuvre des solutions concrètes, dignes et pérennes pour les personnes sans chez soi.

C'est en vertu de ces principes d'action que le projet « **Bail Bail la Rue** », porté avec la RIVP et soutenu par la ville de Paris et l'Etat via le FNAVDL (fonds national d'accompagnement vers et dans le logement) s'est concrétisé en 2024, en réponse à l'appel à projet 10 000 HLM accompagnés.

Ce nouveau projet a permis l'accès direct au logement de **6** personnes, et vise, durant une première étape expérimentale s'étalant sur 2 ans, l'accès direct au logement de **15** personnes ayant un long parcours de vie à la rue et des besoins d'accompagnement intensif.

Convaincus que le logement est un point de départ à l'insertion plutôt que l'aboutissement d'un parcours en escalier, l'association s'est fortement engagée dans ce projet, et a fait le choix d'engager une équipe à temps plein, adossée aux dispositifs d'hébergement de stabilisation Vésale et Grancey et a créé un service de GLA (gestion locative adaptée) afin de mettre en œuvre concrètement un des principes du logement d'abord qui consiste à séparer l'accompagnement de la gestion locative.

A l'occasion, de la création de ces nouveaux services, nous avons pu également mettre en avant un des piliers de notre projet, la **pair aidance**, en créant un poste d'**intervenant pair** au sein de cette nouvelle équipe pluri disciplinaire et un poste de **médiateur santé** pour lesquels des demandes de financement ont été demandées auprès des institutions sans retour concret à ce jour.

Ces nouveaux services nous ouvrent des perspectives. Nous souhaitons, à travers ces projets et notre engagement, démontrer que grâce à un accompagnement adapté, une équipe pluridisciplinaire et l'étayage d'une dynamique partenariale, **l'accès et le maintien dans le logement**, sous l'angle du **rétablissement**, est possible et est la voie à privilégier à l'avenir. A cette fin nous avons également adhéré à la FAPIL (Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement).

Malgré le développement de cette nouvelle équipe, 2024 a été marqué par un important turn over et des difficultés de recrutement qui ont impacté certains de nos services (notamment la veille sociale, le chantier d'insertion et le Mesnil) et dégradé les conditions de travail de nos équipes qui ont subi parfois de longues périodes de sous effectifs pendant lesquelles elles ont assuré la continuité de service.

L'amélioration des conditions de travail passe également par la reconnaissance salariale. Si l'on peut se satisfaire de voir la prime Sécur s'appliquer dorénavant à l'ensemble des permanents de l'association grâce à l'extension du Sécur pour tous, nous voyons nos marges de manœuvre se réduire chaque année et impacter l'évolution de nos projets de services ainsi que l'attractivité de nos emplois.

Les contextes national et international laissent augurer une nouvelle année de tensions dans l'accès au logement des plus précarisés, et des inquiétudes sur les ressources que nous pourrons mobiliser (humaines, financières) pour apporter des solutions durables aux personnes que nous accompagnons, alors que nous n'avons pas encore toute la visibilité sur l'ensemble des dotations 2025 de l'Etat et notamment sur la compensation du **Sécur pour Tous** pour certains de nos services.

Nous accueillons des personnes avec des besoins d'accompagnement intensif, qui font face à des problématiques de perte d'autonomie, de vieillissement, de souffrances psychiques, de troubles addictifs et souvent dans des situations administratives complexes. Les professionnels sont soutenus dans leur parcours afin de pouvoir appréhender l'ensemble de ces problématiques. Des formations et un accompagnement aux pratiques professionnelles sont proposées tout au long de l'année, mais les salariés ne sauraient se substituer aux professionnels de santé ou se transformer en juriste pour palier les carences d'un système à bout de souffle. Nous y serons vigilants.

Le rapport d'activité donne à lire la richesse et la diversité des actions de notre association et l'engagement des équipes que nous remercions chaleureusement, sans oublier l'ensemble de nos partenaires opérationnels et institutionnels et le soutien des financeurs publics, principalement l'Etat et la ville de Paris.

Vous en souhaitant une bonne lecture,

# Chiffres clés en 2024

**€ 5 067 850**

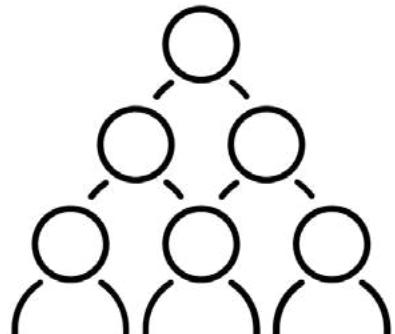
**Budget annuel**



**93** salarié.es  
**27** dont en insertion

Taux de sortie dynamique en insertion **77%**

**13**  
volontaires en service civique





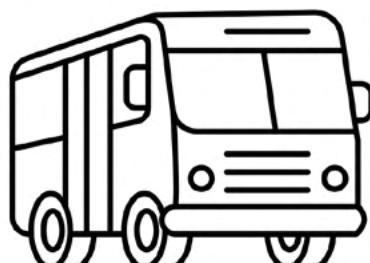
**347**  
personnes  
hébergées

**86 487**  
nuitées

**1 107**  
maraudes



**5 286**  
rencontres en  
maraudes



**3 324**

passages à l'accueil de jour

**122**  
ménages  
accompagnés  
ayant accédé  
à un logement

# Budget et ressources humaines

## Subventions d'exploitation en €

Bailleurs de fonds	2022	2023	2024
DRIHL	3 591 651	3 877 957	4 072 769
ASP	214 477	244 752	229 395
FSE	-	-	-
PRIVES	70 216	86 000	22 000
DSOL	170 556	213 424	192 524
AUTRES	20 000	-	55 300
<b>TOTAL</b>	<b>4 066 900</b>	<b>4 422 133</b>	<b>4 571 988</b>

## Subventions par service en k€

Services	2022	2023	2024
Hébergement Vésale	522	523	565
Hébergement Grancey	504	503	513
Chap 92	816	862	874
AVDL	411	585	567
Mesnil	966	958	1 028
Accueil du jour	256	267	268
Chantier d'insertion	254	339	339
Maraudes	317	322	341
BBLR	-	-	129
Association	20	65	-52
<b>TOTAL</b>	<b>4 067</b>	<b>4 422</b>	<b>4 572</b>

## ETP par service en €

Services	2022		2023		2024	
	"en nb au 31/12"	"en nb au 31/12"	en ETP sur l'année	"en nb au 31/12"	en ETP sur l'année	
VESALE	7	7	6,37	7	7,59	
GRANCEY	7	7	6,15	5	6,42	
CHAP	5	5	4,62	6	5,25	
AVDL	8	8	6,83	9	6,33	
MESNIL	10	9	9,01	8	8,85	
ROMCIVIC	-	-	-	0		
AJ	2	1	2,50	1	2,76	
ACI	16	21	13,16	15	12,26	
MARAUDES	5	5	5,34	7	5,53	
BBLR	-	-	-	4	2,4	
ASSO*	3	6	5,04	6	5,16	
<b>TOTAL</b>	<b>63,00</b>	<b>69,00</b>	<b>59,01</b>	<b>68,00</b>	<b>62,55</b>	

\* les ETP ASSO sont des salariés répartis sur tous les services (transversal)

# L'atelier chantier d'insertion travailleurs pairs

## Contexte

Les travailleurs pairs sont au cœur du projet associatif des Enfants du canal, depuis la mobilisation sur le canal Saint Martin en 2006, à la création du chantier d'insertion travailleurs pairs en 2011. Les travailleurs pairs apportent la transmission d'un savoir expérientiel, celui d'un parcours de rétablissement par rapport à l'histoire de vie stigmatisante à la rue.

Au fil de l'expérience déployée aux Enfants du canal, un besoin d'accompagnement socio-professionnel et d'encadrement a justifié le passage sur le statut d'atelier chantier d'insertion. En lien avec différents aspects : les problématiques des personnes à la rue peuvent faire écho à celles des pairs aidants, ce qui implique d'être attentif à cette confrontation et ses effets.

Le chantier d'insertion travailleurs pairs recrute ainsi les personnes sous le statut de salarié.e en insertion (SI) sur une base de 26 heures par semaine dans le cadre de contrats de travail en CDDI d'une période de six mois renouvelable, une à trois fois, en fonction du projet et de la situation du salarié.e. C'est un **atelier chantier d'insertion remobilisant**. Il s'adresse à des personnes qui répondent aux critères de l'insertion par l'activité économique (minimas sociaux, statut réfugié, difficultés socio professionnelles...) via un orienteur sur la plateforme de l'inclusion. La personne recrutée

doit avoir connu un parcours de vie à la rue, l'activité de pair aidance étant un support à leur insertion sociale, professionnelle.

L'atelier chantier d'insertion pour les travailleurs pairs a donc un double objectif :

- **Contribuer à la veille sociale auprès des personnes sans abri**, tout en initiant et soutenant des dynamiques de changement selon les souhaits des personnes concernées.
- **Favoriser l'insertion socio-professionnelle des travailleurs pairs**, en les accompagnant dans le développement de compétences et en favorisant leur accès à des opportunités professionnelles. Le but étant de renforcer leur autonomie et leur intégration durable dans le champ professionnel souhaité.

## Les missions des travailleurs pairs

- **Aller à la rencontre des personnes dans la rue** en réalisant des maraudes de lien social. L'écoute des souhaits des personnes et la création du lien de confiance permettent des orientations vers des travailleurs sociaux, des accueils de jour et des lieux ressources parisiens.
- **Accueillir les personnes à l'accueil de jour** de façon conviviale et individualisée. Être à l'écoute des personnes, les informer et les

orienter en fonction de leurs demandes (cartes restaurant, vestiaires, douches, buanderie, etc.).

- **Participer à des animations et des actions collectives** : ateliers cuisine, peinture, musique, jeux, Refettorio, musées, aquarium, bateaux mouches, maraude café, maraudes musicales, petits déjeuner de rue, etc.
- **Accompagner physiquement les personnes** en lien avec les travailleurs sociaux **lors de démarches** administratives diverses et de RDV médico-sociaux (Domiciliations, CAF, Impôts, CPAM, hôpitaux, etc.). Régulièrement, les travailleurs.ses pairs vont rendre visite à des personnes hospitalisées ou hébergées/ logées afin de maintenir un lien social.
- **Organiser l'espace de l'accueil de jour** : préparer les différents espaces, nettoyer le lieu, gérer les stocks et l'approvisionnement.

## Les apports des travailleurs.ses pairs dans l'activité des enfants du canal

L'expérience de pair-aidance a vocation à favoriser un mieux-être global, en inversant le stigmate d'une expérience de vie difficile. Les travailleurs pairs présentent **un éventail de capacités spécifiques** mises au service du public accompagné : connaissance des stratégies de survie en rue, expérience d'un parcours migratoire, langues étrangères, savoirs en réduction des risques liées aux addictions, langage de proximité avec les pairs, confrontation à des problématiques de santé. Ce rôle implique d'assumer la mission de **passeur**, en étant un vecteur d'espoir, non seulement pour les personnes aidées, mais aussi pour les professionnels de l'intervention sociale, qui apprennent et évoluent aux côtés des travailleurs pairs.

### Focus sur la définition de la pair aidance de la FAS

“La pair aidance est une pratique qui valorise et intègre le savoir d'expérience du vécu lié à un parcours de vie des personnes. Elle s'appuie sur une dynamique de participation, tant du pair aidant que de la personne accompagnée. Elle permet à des personnes ayant fait l'objet de situation stigmatisante, de vulnérabilité ou de précarité et qui en ont tiré un savoir sur lequel appuyer leurs pratiques d'accompagnement, d'aider et de soutenir à leur tour. Le travailleur pair a un rôle de traducteur, qui apporte des connaissances et un éclairage, tant à l'équipe de professionnels dans laquelle il intervient qu'aux personnes accompagnées.”

## Moyens humains

L'ACI peut accueillir jusqu'à 17 travailleurs pairs simultanément. En 2024, 27 salariées.sés en insertion ont été employées.s.es au sein de notre ACI (entrées et sorties permanentes).

L'équipe permanente est composée de quatre salariés : deux encadrants techniques, une conseillère en insertion professionnelle, et une responsable.

L'année 2024 a été marquée par un turn over

sur les postes de salariés permanents et une vacance de poste de CIP et d'un encadrant technique :

- Absence d'un des encadrants techniques de juin à septembre. Le deuxième encadrant en poste a été référent de la totalité des salariés en insertion durant cette période.
- Absence de CIP de mai à septembre. Afin de ne pas pénaliser les salariés en insertion qui n'ont pas pu avoir accès à un accompagnement socio-professionnel au

cours de cette période, nous avons fait le choix de prolonger les contrats des SI dans un maximum de deux ans.

Enfin, la responsable a été remplacée durant six mois (congé maternité entre novembre 2023 et février 2024). Puis son poste est resté vacant jusqu'en septembre 2024 (congé parental pour absence de mode de garde). Cette vacance de poste, ainsi que celle de la CIP et de l'encadrante ont affecté l'organisation du chantier, les recrutements et les sorties. Mais la directrice et l'encadrant technique resté en poste, ont porté le projet jusqu'aux recrutements suivants.

## Encadrement technique

L'encadrement technique est assuré par deux professionnels du travail social. Leur activité vise à soutenir et à encadrer les salariés dans leurs missions au quotidien. Les moyens d'action sont nombreux : formations à la prise de poste et tout au long de l'année, organisation du travail, démarche éducative, écoute active, conseils, développement de compétences et de connaissances, soutien et évaluation des

difficultés, valorisation des savoirs faire et être, préparation des réunions hebdomadaires, bilan/évaluation de compétences etc.

En 2024, les équipes de maraudes et l'accueil de jour ont poursuivi le travail d'appropriation des outils informatiques : pour l'accueil et l'orientation des personnes, les comptes rendus de réunion et les retours de maraude. Un logiciel de suivi a été mis en place il y a quatre ans, ce qui a permis de développer les compétences informatiques des salariés.

Des briefings/débriefings quotidiens ainsi que des réunions hebdomadaires sur les situations des personnes sans abri et sur les projets sont mises en place dans l'intérêt de mieux coordonner les actions entre les différents acteurs du Pôle.

Un temps de formation métier est animé par les encadrants techniques les mercredis matin sur des notions liées à l'activité : postures en maraude, bases en addictologie, travail social, accueil, logistique, santé, hygiène sous la forme d'atelier, groupe de parole, visites, interventions externes, participation, fonctionnement accueil de jour, logiciel MANO.

## Focus sur le projet Panthéon en partenariat avec le Centre des monuments nationaux

« Les travailleurs ont pu se transformer en véritable guide de musée. Ils se sont préparés pendant plusieurs semaines, avec une guide. L'objectif était que chacun raconte l'histoire d'une œuvre ou d'un personnage célèbre. Il fallait préparer un petit discours pour présenter cela. Ils ont présenté ça devant des personnels du musées, des salariés des EDC et un accueilli. Objectif : apprendre à parler en public, apprendre des éléments historiques et l'enrichissement personnel »

Les Travailleurs pairs

## Recrutement travailleurs pairs et freins à l'emploi

Un travail de valorisation du chantier d'insertion « travailleurs pairs » a été réalisé auprès des prescripteurs/orienteurs ce qui a conduit une hausse sensible du nombre de candidatures en adéquation avec les besoins de l'activité. Des présentations du chantier ont eu lieu en

Comité Technique d'Animation de Pôle Emploi avec l'ensemble des SIAE parisiennes, avec le PLIE et l'EPEC, des rencontres avec des centres d'hébergement ont aussi été organisées. Des supports de présentation du chantier d'insertion type flyers, diaporamas sont régulièrement actualisés. A ce jour, notre ACI ne rencontre plus de difficultés de recrutement.

Lors des recrutements, nous rencontrons des

personnes en difficultés pour accéder à un emploi stable ; certaines n'ont jamais occupé d'emploi salarié. En 2024, 56 % avaient un niveau de qualification inférieur ou égal au CAP.

Plusieurs salariés ont été en difficulté avec le français écrit et parfois oral. Par ailleurs, la maîtrise de l'informatique est un frein commun à de nombreuses personnes recrutées.

## Profil des salariés en 2024

### 27 salariés en insertion

<b>37%</b> de femmes	<b>19%</b> de seniors
<b>19%</b> bénéficiaires de la RQTH	<b>19%</b> en situation de handicap
<b>56%</b> ayant une faible qualification	<b>15%</b> de familles monoparentales

Notre objectif est de garantir l'accessibilité de l'ACI en 2025, en mettant particulièrement l'accent sur les publics sous-main de justice, en plus des publics mentionnés ci-dessus.

## Accompagnement socio-professionnel

L'accompagnement individuel professionnel se décline en phase de diagnostic et de bilan de compétences puis en construction d'un projet professionnel (emploi, formation et/ou accès aux droits et aux soins).

Cet accompagnement individualisé est mis en place de façon régulière (environ 1h une semaine sur deux) avec les salariés afin d'identifier leurs difficultés et leurs potentialités. L'accompagnement se décline de la façon suivante : entretiens individuels, conseils sur les techniques de recherche d'emploi (utilisation du site de pôle emploi, moteurs de recherches, étude du bassin d'emploi ...etc.) et soutien à la recherche d'un projet professionnel. Depuis 4 ans, notre chantier d'insertion fait partie du programme Convergence de soutien aux CIP et de participation à un réseau (recherche d'emploi, de stage, de solutions logement et santé pour les salariés), entretiens individuels, formations collectives ; ce qui a permis de dynamiser l'accompagnement socio-professionnel de l'équipe des enfants du canal. Par ailleurs, une

harmonisation des plannings du Pôle VSI a permis de dégager un temps lié à l'emploi le mercredi après-midi avec tous les salariés en insertion et la CIP. Ce qui permet d'aborder l'emploi au sein d'une dynamique collective et de favoriser le développement des compétences et l'entraide par le groupe.

En 2024, 409 heures d'accompagnement à la recherche d'emploi et d'aide au projet ont été réalisées avec les salariés en insertion. Ces entretiens ont permis de définir les projets professionnels des salariés et de rédiger des CV et lettres de motivation. Les projets des salariés sont dans les secteurs suivants : social, animation, bâtiment, espaces verts, sécurité, restauration, tatouage, gardiennage, logistique, etc. Afin d'avancer dans les projets d'insertion des salariés, des contacts partenaires réguliers ont permis d'enrichir les échanges autour de leurs situations. La CIP a organisé quelques sorties et rencontres à travers des entretiens partenaires, salons emploi, visites de SIAE, prospections entreprises, ateliers de sensibilisation. Enfin, les travailleurs pairs bénéficient de différents temps consacrés à leur projet sur les thèmes suivants : emploi, santé, logement.

## Focus création de partenariat avec Droit de regards par Viola CIP

“Une nouvelle collaboration a démarré avec Droit de Regard, entreprise à mission, mettant tout en œuvre pour améliorer l'accès aux soins visuels : dans ce but, elle a lancé le programme « Droit de Regard hors les murs » pour toucher les plus fragiles, comme des personnes en situation de handicap et en insertion. Dans ce cadre, le 18 décembre, nous avons accueilli Ashley ZAOUI, opticienne itinérante de Droit de Regard, qui a réalisé auprès de notre accueil de jour un test optique auprès de nos travailleurs pairs, amorçant ainsi un parcours de prise en charge optique avec des lunettes offertes gratuitement pour 7 salariés en insertion sur 10 testés.”

Ils peuvent aussi être détachés de leur activité pour des démarches durant leur temps de travail en restant rémunérés. Des formations ou périodes de stage PMSMP sont mobilisées à l'externe pour permettre l'avancée du projet des personnes. 11 périodes d'immersion (PMSMP) pour 8 salarié.es ont été réalisées, soit 695 heures de stage. Ces périodes de stage permettent aux salariés en insertion de découvrir un métier ou de confirmer un projet professionnel déjà souhaité. Parfois, ces PMSMP peuvent déboucher sur un recrutement.

Entreprise/Association	Secteurs	Durée en heures
UNE LUBIE TATTOO	Tatouage	70
SOLIDARITE NOUVELLE LOGEMENT PARIS	Social	105
LES ENFANTS DU CANAL	Social	26
LES ENFANTS DU CANAL	Social	26
LES ENFANTS DU CANAL	Social	27
LES ENFANTS DU CANAL	Social	26
CULTURE LOISIR ANIMATION JEU EDUCATION	Animation	104
GROUPE SOS SOLIDARITES	Médico-social	52
CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS	Administratif	70
ETUDES ET CHANTIERS ILE DE FRANCE	Espace Verts	84
GAIA PARIS	Médico-social	105

## Focus sur la PMSMP de Jean Louis

“ J'ai fait une immersion à Gaïa (LAB Expert) et au Bus CARUUD 3 semaines. C'est un camion mobile qui se déplace dans différents endroits. Ils vont le chercher à Porte d'Aubervilliers, vers la Villette pour faire de la distribution de matériel pour le crack et injection. C'est de la RDR. J'ai pu développer mon savoir expérientiel. C'est que de la distribution de matériel. J'ai vu un nouvel environnement de travail, et des situations qui m'ont marqué. J'aimerais refaire cette expérience je m'y sentais vraiment bien. 3 mots pour décrire l'expérience : enrichissant, découverte, apprentissage”

Des périodes de formations sont également organisées chez des prestataires externes selon le projet des personnes :

Nom de la formation	Organisme
Médiation Sociale et gestion des conflits	ADAGE
SST	Croix Rouge
Diagnostic Informatique	KONEXIO
Formation Action pair aidance	Alfapsy
Séminaire maraude	Samu Social
BAFA	Mom'Arte
DU action sociale et migrations	ICF
Formation Bail	FAPIL
Formation logiciel maraude	MANO

## Focus sur la formation de Fouad

“C'est une formation conseillée par Assetou (ma collègue animatrice), c'est en adéquation avec mon parcours académique. Ma conseillère Pole Emploi m'a encouragé et j'ai pu obtenir le financement de la formation. C'est un Diplôme universitaire à l'Institut Catholique de Paris. Ça complète mon parcours et j'y ai appris des choses importantes en lien avec la gestion migratoire (histoire de la migration, raisons qui poussent les gens à migrer, gestion par les Etats, gestion socio-juridique), les contradictions dans la gestion de la demande d'asile / la prise en charge des demandeurs. Cela apporte des pistes concrètes pour les personnes rencontrées en maraude non-régularisée, mieux comprendre leur situation. Et cela me permet d'affiner mon projet d'avenir. Je suis en contact avec les professeurs, un réseau d'étudiants et d'entraide.”

L'accompagnement social est réalisé par le travailleur social référent du salarié. Un travail de mise en lien est réalisé durant l'année pour permettre une complémentarité des actions engagées. Si nécessaire, des rencontres peuvent être organisées avec le salarié et le travailleur social accompagnant. Lorsqu'il n'y a pas de travailleur social et/ou qu'une mise en lien serait longue, la CIP assure un relai avec l'équipe de convergence pour proposer des solutions aux difficultés des salariées.

## Sorties vers l'emploi

En 2024, **13** salariés.ées ont quitté le chantier. Cependant, grâce au renouvellement des contrats des SI, d'une durée de **6** mois à deux ans maximum, le taux de sortie dynamique de l'ACI n'a pas été affecté par la vacance de poste CIP, affichant un taux de **77 %**.

Nombre de sorties durant l'année	13
Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'entreprise)	15 %
Emploi de transition (CDD de moins de 6 mois, CDD aidé hors IAE)	15 %
Sorties positives (suite de parcours IAE, formation qualifiante ou non, droit à la retraite)	47 %
Taux de sorties dynamiques	77 %

### Focus sur l'année au chantier de Sélim

“Quand j'ai postulé aux enfants du canal, je n'avais pas d'expérience dans le social, j'avais fait 15 ans dans l'immobilier. Lors de mon premier entretien avec la directrice, elle m'a parlé d'un poste qu'elle souhaiterait créer en GLA. J'avais un manque d'expérience auprès du public et faire le lien dans le cadre des maraudes, j'ai appris à aller vers et comment créer un lien avec les personnes avec qui il n'y avait pas de relation et pas de don. J'ai appris à créer une relation de confiance qui ne passe pas par le don. C'est la chose qui m'est le plus utile aujourd'hui, j'accompagne des personnes hébergées et da la rue au logement (Bail Bail la Rue)”. Cette expérience m'a permis de développer des compétences d'aller vers et de création de lien, j'ai appris que certains sujets sont à éviter les sujets clivants pour ne pas amener de difficultés dans la relation. J'ai été en difficulté, au niveau du changement d'équipe, passage du 14ème au 6ème (3 mois après mon arrivée) et aussi la gestion des conflits à l'AJ, difficile de se positionner dans ces moments-là “

## Focus sur la sortie emploi de Laure

"J'ai eu la chance d'intégrer le chantier d'insertion en tant que travailleuse pair en février 2024 après plus de 5 ans d'inactivité. N'ayant eu que des échecs par le passé, et l'impression de devoir travailler parce qu'il le faut, j'ai eu le sentiment en arrivant aux Enfants du Canal d'être à ma place et d'avoir trouvé un sens dans ma vie professionnelle, mes expériences personnelles avaient enfin une valeur, je pouvais valoriser mes compétences et mes savoirs en transposant mes savoirs personnels en compétences professionnelles. Cette expérience m'a beaucoup appris sur moi, j'ai pu apprendre à être assidue et ponctuelle, j'ai pu également apprendre à travailler en équipe, développer et apprendre des compétences, et surtout j'ai pu être accompagnée et soutenue par l'équipe et la direction dans les moments difficiles. Cette expérience professionnelle a été pour moi un déclencheur pour travailler dans le social, croire en moi et me donner les moyens d'avancer. Je suis restée au chantier d'insertion pendant 10 mois, et je suis partie car j'ai trouvé un CDI en tant que Monitrice-Educatrice en prévention spécialisée avec la possibilité de passer mon diplôme en VAE, ce qui était mon objectif principal. Aujourd'hui j'accompagne des jeunes de 12 à 25 ans qui ont des difficultés sociales, personnelles et scolaires/professionnelles et qui sont en voie de marginalisation sur le principe de l'aller-vers et de la libre adhésion. Je travaille principalement en rue et va à leur rencontre sur l'espace public. Le premier but est de créer du lien de confiance avec eux notamment avec les outils mis à disposition par l'association et les partenaires de la ville de Paris et leur permettre de se saisir de notre accompagnement avec pour objectif le maintien ou la reprise de la scolarité, l'inclusion sociale, l'insertion professionnelle, etc..."

## Détail des sorties dynamiques 2024

Type contrat	Temps plein ou temps partiel	Entreprise	Secteur d'activité
CDDI	TEMPS PLEIN	L'ÉQUIPAGE	Transport et logistique
Alternance	TEMPS PARTIEL	AURORE /CEMEA	Social
CDI	TEMPS PLEIN	ARC EQUIPE AMITIÉ	Intervention sociale
CDD	TEMPS PLEIN	WANTED CAFÉ PARIS	Restauration
CDD	TEMPS PLEIN	EDC	Social
CDI	TEMPS PLEIN	DISNEYLAND	Maintenance
CDD	TEMPS PLEIN	EDC	Hébergement Logement
CDD	TEMPS PLEIN	EDC	SOCIAL
CDDI	TEMPS PARTIEL	CONCIERGERIE SOLIDAIRE	ACCUEIL
CDDI	TEMPS PARTIEL	MARGUERITE	Logistique

## Fonctionnement et évaluation de l'action

Le chantier d'insertion est évalué deux fois par an lors d'un comité de pilotage et dialogue de gestion réunissant l'ensemble des partenaires financiers et prescripteurs. Un comité de suivi a eu lieu en visio-conférence avec Pole Emploi et une dizaine de travailleurs sociaux/CIP des salariés en insertion.

## Partenariats et soutiens financiers

Pôle Emploi équipe IAE

### Financements du projet

DRIEETS UT 75, Mairie de Paris, Convergence France

### Financements des formations

OPCO Santé et FLES



# Les maraudes d'intervention sociale (MIS) - 6/14ème et 8ème, 17ème arrondissements

## Contexte

Il s'agit de maraudes qui s'inscrivent dans la durée, et qui ont pour objectif d'établir un lien avec les personnes rencontrées et de leur proposer un accompagnement social. Leur intervention vise à favoriser la sortie de rue et l'accès aux droits des personnes rencontrées (accès à l'hébergement, au logement, accès au soin, à l'emploi...). Elles interviennent en journée et semaine, en cohérence avec les horaires d'ouverture des services sociaux dans une logique de proximité.

## Ressources humaines

L'équipe du pôle veille sociale et insertion était composée de six travailleurs sociaux (3 TS maraude sud/AJ, 3 TS maraude nord), dix-

sept travailleurs pairs (salariés en insertion), huit volontaires en service civique, deux encadrants technique, une conseillère en insertion sociale et professionnelle, une agente d'accueil et de médiation, une responsable du pôle veille sociale et insertion. Le pôle supporte une quote-part des fonctions support et des moyens généraux de l'association (direction, administratif, financier, logistique)

## Missions des travailleurs sociaux

Les travailleurs sociaux ont pour mission d'accompagner les personnes à la rue venant à l'accueil de jour ou rencontrées en maraude. Ils peuvent réaliser des entretiens dans la rue ou au bureau et des accompagnements physiques notamment pour des démarches administratives.

## Focus sur le retour des nouveaux TP et VSC de l'équipe 8.17 arrivés en 2024

“Nous avons été étonnés par :

- La fluidité des échanges avec les personnes sans abri et la facilité du lien,
- Le fait de rencontrer des personnes qui refusent de l'aide,
- Les maraudes Café avec le Café des Petits Frères : cela nous aide au lien, notamment pour aller vers les personnes plus isolées,
- C'est un travail qui n'est pas si simple que ça : ce n'est pas une simple balade, c'est un investissement à avoir, on peut être plus ou moins touchés
- Il faut avoir de la patience, savoir prioriser, y aller petit à petit, créer du lien par étapes, s'invertir et y croire”

La mission de veille sociale est fondamentale pour prendre le temps de créer du lien et prendre en compte la temporalité des personnes, tout en respectant des valeurs de libre adhésion et d'inconditionnalité. Plusieurs types de maraude sont mises en place :

- Maraude de lien
- Maraude exploratoire
- Maraude de signalement
- Maraude avec activité culturelle ou collective
- Maraude café => présentée ci-dessous

## Focus maraude café, par l'équipe 6.14

“La maraude café, c'est une fois par semaine pour aller à la rencontre des publics en veille, qui ne sont pas en demande d'accompagnement social. Pour le premier contact ça permet de faciliter le lien avec les personnes réticentes. La plupart des personnes qu'on rencontre lors de cette maraude café sont des personnes dont on ne connaît même pas le nom. Cela permet une approche différente pour les personnes qui sont très éloignées de notre équipe. Après des années de silence, une personne nous a parlé grâce au contact répété et la proposition de café.”

## Partenariats et soutiens financiers

Notre équipe intervient de manière régulière avec plusieurs partenaires :

- Le partenariat avec le service AVDL des Enfants du Canal dans le cadre du dispositif « de la rue au logement » a permis de favoriser les sorties vers le logement de plusieurs personnes accompagnées. Par ailleurs, plusieurs personnes ont été orientées vers les Centre d'hébergement des Enfants du Canal. L'équipe de Bail Bail la rue des EDC nouvellement mise en place en 2024 a permis l'accompagnement de 2 personnes de la rue au logement.
- Le Barreau de Paris : des maraudes avocats permettant de prodiguer des conseils juridiques aux personnes vivant dans la rue ;
- L'Équipe Mobile d'Evaluation et d'Orientation Sanitaire (EMEOS) du Samu social : une infirmière est présente régulièrement en maraude avec l'équipe pour sensibiliser les personnes à l'accès aux soins mais aussi pour faciliter certaines orientations ; Les Équipes Mobiles d'Aide (EMA) nous signalent des personnes rencontrées la nuit

en demande d'un accompagnement social et de besoins spécifiques. L'objectif est de rencontrer les personnes afin d'évaluer leur situation et de mettre en place un accompagnement ;

- L'équipe d'Interface du Samu social soutient les travailleurs sociaux dans l'évaluation des situations des personnes vieillissantes ou en situation de handicap.
- EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) ou SMES pour l'équipe Sud : interviennent sur le volet psychique. Nous bénéficions de leur appui une fois par mois ainsi que sur sollicitation pour des signalements. Une réunion de synthèse tous les un mois et demi permet de prendre le temps d'échanger sur les situations les plus complexes.
- L'équipe de Médecins du Monde, composée de médecins bénévoles, intervient le soir auprès de situations que nous leur signalons afin de réaliser un diagnostic médical auprès de personnes très fragiles.
- Les partenaires du secteur du 6ème et 14ème arrondissement : l'ESI René Coty, Montparnasse rencontre, les paroisses, l'accueil de jour Louise et Rosalie, la Bagagerie Solidaire 14, La Soupe populaire

- du 6ème, la bagagerie du 6ème, les maraudes bénévoles de la Croix Rouge, la Protection Civile et la FEMAPE, etc. L'Equipe Mobile Interdisciplinaire Sud (EMI - Charonne-Oppelia). Le CSAPA CAP 14 a proposé son soutien à plusieurs personnes accompagnées. L'approche de l'aller vers correspond aux attentes du public rencontré par nos équipes.
- Les principaux partenaires de l'équipe 8/17 : L'accueil de jour des Apennins, le Café des Petits Frères, le Centre Social Pouchet, l'équipe Maquéro Aux Captifs la Libération, l'accueil de jour Le Filon, Les Robins des rues, La Croix Rouge, la Protection civile. Cette année 2024 a permis de développer

des liens avec le nouveau Centre Social Pouchet qui a ouvert peu avant l'été 2024 ainsi qu'avec le Café des Petits Frères des Pauvres qui nous aident à la préparation des maraudes café ainsi que dans l'accompagnement de certaines personnes.

Également, de façon ponctuelle, nous sommes en lien avec de nombreux partenaires afin de proposer des orientations et des accompagnements les plus adaptés possibles au public rencontré dans la rue : Accueil de jour et ESI parisiens, Haltes de nuit, CHU, CAVS, mises à l'abri hivernales, insertion, SPIP, Centres Médico-Psychologiques (CMP), DPH, BAPSA, UASA, Bociek, La Cloche, services de la ville, etc.

## Focus sur l'Accueil de jour Oasis par l'équipe des TP - création de partenariats en 2024

“L'accueil de Jour l'Oasis dans le 11ème est pour femmes, ils ont des financements privés (entreprises de beauté comme l'Oréal). Nous avons été marqués par le « luxe » de cet AJ : grand salon, salon de beauté, cabine de massage, endroit pour projeter des films. Il est possible de rencontrer un.e TS. Nous avons orienté une femme rencontrée en maraude, elle y va régulièrement et aime bien ce lieu.”

Les travailleurs pairs

Nous réalisons régulièrement des synthèses avec de nombreux intervenants pour croiser les regards et les moyens et nous nous tenons mutuellement informés des évolutions de la situation. Par ailleurs, nous convenons de veilles collectives et d'alertes notamment dans le cadre de situations de dégradation de l'état physique, psychique et moral de personnes ainsi que de personnes victimes d'agressions régulières dans la rue.



# Résultats chiffrés

## Equipes 6.14 et Accueil de jour

**623** maraudes réalisées (TS, TP, VSC et encadrant technique) dont **39** maraudes avec des partenaires (avocats, Bociek, EMEOS, équipe Interface, SMES, MANO, etc.)

**3639** rencontres en maraude (anonymes compris) sur le 6ème arrondissement et le 14ème arrondissement (une personne peut être rencontrée plusieurs fois tout au long de l'année) dont **31** enfants

**28** hommes et **6** femmes avec animaux

**23** personnes sont identifiées comme très vulnérables

### Rencontres de personnes connues

Répartition des rencontres	Nombre	%
Homme	2182	81.1 %
Femme	507	18.9 %
Total	2689	100 %

Personnes différentes rencontrées	Nombre	%
Homme	202	85.2 %
Femme	35	14.8 %
Total	237	100 %

Nouvelles personnes rencontrées	Nombre	%
Homme	64	85.3 %
Femme	11	14.7 %
Total	75	100 %

## Accompagnements

Type d'accompagnement	Nombre	%
Veille	103	36.7 %
Accompagnement	80	28.5 %
Rencontré	58	20.6 %
Non renseigné	40	14.2 %
<b>Total</b>	<b>281</b>	<b>100 %</b>

**275** accompagnements physiques ont été réalisés (CAF, dom, médecin, PASS, véto, hôpitaux, impôts, CPAM, etc)  
**396** entretiens (bureau, café, rue)  
**28** réunions de synthèses autour de situations complexes et de rencontres partenariales

## Démarches sociales parmi les publics

**250** démarches d'ouverture de droits sociaux et sanitaires (RSA, AAH, AME, CSS, mutuelle, PUMA, banque, impôts, aide juridictionnelle, etc, )  
**67** personnes dont la demande SIAO est réalisée  
**9** orientations vers des places Grands marginaux  
**33** sorties en hébergement  
**3** sorties en logement

## **Une forte proportion de sans-abris en grande détresse psychologique sur le 6ème**

Les équipes constatent depuis plusieurs années une proportion importante de personnes en grande souffrance psychique et très désocialisées sur l'arrondissement. L'entrée en lien et la mise en place d'un accompagnement social nécessite un travail de longue haleine. Le tissu partenarial est pour beaucoup constitué de structures bénévoles, un manque est identifié en terme d'offres de services de proximité dédiées aux sans-abris (accueil de jour, bagagerie, service de domiciliation, restaurant solidaire). Un projet de bagagerie est d'ailleurs prévu en 2025 par un partenaire et le futur accueil de jour mobile des enfants du canal reste attendu pour soutenir l'intervention de l'équipe.

Les orientations vers ce type de structures sont donc des enjeux pour les équipes qui doivent anticiper les accompagnements physiques vers des établissements plus éloignés, s'assurer du bon accueil tout en prenant compte les contraintes de chacun (difficultés motrices, surveillance ou portage des affaires, anxiété à l'idée de quitter un lieu de vie). Les équipes se sont formées et mobilisées toute l'année afin d'entrer en lien avec ce public. Les « maraudes café » se sont systématisées chaque jeudi afin de faciliter les échanges.

## **Des résultats encourageants**

Ces maraudes ont des résultats positifs, les équipes ont été acceptées et ont pu avoir des échanges, même brefs, avec des personnes qui auparavant rejetaient systématiquement leur présence. Des maraudes communes avec les équipes du SMES ont été organisées régulièrement dans le but de rencontrer les personnes en grande souffrance psychique et ainsi croiser le regard avec une équipe spécialisée, établir des diagnostics, préparer au mieux les hospitalisations et permettre un premier accès aux soins psychiques.

Fin 2023, avec l'appui d'un nouveau coordinateur territorial de la veille sociale au sein de la Coordination des maraudes du SIAO 75, les échanges avec la Mairie du 6e arrondissement autour des Comités de Veille Sociale se sont renforcés. Grâce à la régularisation des Comités de Veille Sociale tous les 3 mois mais également via la facilitation des échanges avec la Division de propreté des 5e et 6e arrondissements. Des personnes jusqu'alors en coupure totale avec les institutions ont pu être accompagnées vers des soins somatiques ; d'autres ont pu formuler des demandes sociales alors qu'elles étaient auparavant dans un refus catégorique d'accompagnement auprès des autres acteurs de la veille sociale.

## Equipes 8.17

**484** maraudes réalisées (TS, TP, VSC et encadrant technique) dont **58** maraudes avec des partenaires (avocats, Bociek, EMEOS, équipe Interface, EMPP, SMES, MANO, UASA, etc.)

**1647** rencontres dans l'année (comprenant les anonymes)

**11** hommes ont un animal de compagnie

**39** personnes sont dites très vulnérables

### Rencontres de personnes connues

Nous constatons une baisse de notre activité entre 2023 et 2024 en lien avec la vacance de poste sur le 17.3/4

Répartition des rencontres	Nombre	%
Homme	1063	80.8 %
Femme	252	19.2 %
Total	1315	100 %

Personnes différentes rencontrées	Nombre	%
Homme	146	83 %
Femme	30	17 %
Total	176	100 %

Nouvelles personnes rencontrées	Nombre	%
Homme	58	82.9 %
Femme	12	17.1 %
Total	70	100 %

## Accompagnements

Type d'accompagnement	Nombre	%
Accompagnement	82	38.7 %
Veille	60	28.3 %
Rencontre	70	33.1 %
Non renseigné	26	12.3 %
<b>Total</b>	<b>212</b>	<b>100 %</b>

**163** accompagnements physiques ont été réalisés (CAF, dom, médecin, PASS, véto, hôpitaux, impôts, CPAM, etc)

**138** entretiens (bureau, café, rue)

**5** réunions de synthèses autour de situations complexes et de rencontres partenariales

## Démarches sociales parmi les publics

**275** démarches d'ouverture de droits sociaux et sanitaires (RSA, AAH, AME, CSS, mutuelle, PUMA, banque, impôts, aide juridictionnelle, etc.)

**45** personnes dont les demandes SIAO ont été réalisées

**19** orientations vers des places Grands marginaux

**31** sorties en hébergement

**5** sorties en logement

## Evaluation qualitative

### Difficultés

Plusieurs difficultés sont rencontrées dans la mise en place de cette mission. Nous constatons :

- **un manque de place en halte de nuit.** Et une absence de haltes de nuit flexibles, à destination d'un public très désocialisé qui a besoin de répit et de repos mais qui

n'ira pas directement vers un hébergement généraliste.

- des difficultés à orienter des personnes vers des accueils de jours ou des partenaires sociaux **tant les dispositifs parisiens sont saturés et insuffisants**
- une augmentation de personnes incarcérées et de personnes recevant des OQTF
- une augmentation des décès des personnes sur nos secteurs d'intervention
- une disparition des installations de personnes, sans procédure judiciaire

- préalable
- des personnes régulièrement perdues de vue : errance, mobilité, pression et violences policière, agressions, hostilité des riverains
- des hébergements qui restent parfois peu adaptés aux besoins des personnes : règlements stricts, chambres partagées, stigmatisation des personnes qui consomment de l'alcool ou autre produit, etc. Par ailleurs, des personnes exclues de ces centres se retrouvent de nouveau à la rue, parfois elles quittent volontairement ces centres car elles ne s'y sentent pas bien
- des personnes en souffrance psychique ou somatique ; qui peuvent être hospitalisées (en psychiatrie ou addictologie ou autre service), en discontinuité avec des retours à la rue qui fragilisent leur parcours de soins
- des difficultés à échanger avec les personnes qui parlent peu français, sans interprète
- une complexité administrative et numérique qui ralentit l'accès aux droits des personnes accompagnées

## Focus manque de partenaires santé

- EMEOS et EMA étant en sous-effectif problématique sur les accompagnements pour les personnes non mobiles ou peu mobiles.
  - Difficulté de diagnostic et de prise en charge
  - Difficulté d'aide médicale
  - Ce qui crée un manque de communication sur les hospitalisations
- Prise en charge insuffisante des publics avec problématiques psy, manque de structures adaptées après hospitalisation

## Focus morts de la rue

Au moins 826 morts recensés en 2024 par le Collectif Les Morts de la Rue

Certaines travailleuses et travailleurs ont pu se rendre aux funérailles de 3 personnes décédées accompagnées par notre association :

- Jean-Phillipe P.
- Christophe R.
- Giovanni T.

## Points forts

La mission s'effectue dans un respect de la temporalité des personnes accompagnées. Le cadre d'accueil est souple et l'accompagnement prend en compte les spécificités des personnes. L'équipe adapte ses horaires, ses modalités d'accompagnement, et propose régulièrement des accompagnements physiques pour

rassurer et renforcer la relation de grande proximité avec les personnes accompagnées. La multiplicité des expériences et profils, des professionnels et volontaires permet de croiser les regards et d'apporter des compétences multiples profitables au public rencontré.

Par ailleurs, notre organisation et notre grand nombre d'intervenants (travailleurs pairs et volontaires) sur le terrain nous permettent

d'assurer de façon simultanée différents types de maraude (exploratoire, maraude de lien, ou de réponse à des signalements du Samu social), ainsi que des accompagnements ou entretiens sociaux. Cette présence régulière sur les secteurs de maraude et la disponibilité des équipes est rassurante pour les personnes.

L'apport des projets culturels vient proposer une offre complémentaire afin de rompre avec le quotidien et de récréer des espaces de convivialité, de plaisir et de solidarité. Ces actions sont des espaces de socialisation, qui sont aussi intéressantes pour créer du lien avec un public peu réceptif aux démarches sociales.

Des tournois de ping-pong dans les squares de Paris L'équipe 8/17 a pu organiser : 2 pique-nique Pétanque au Parc Martin Luther King et un petit-déjeuner à la place de Madeleine et a pu participer à la fête de la Musique et la fête de Noël de l'accueil de jour du 14ème avec certaines personnes accompagnées.

Enfin, les équipes assurent un suivi de « la rue jusqu'au projet de la personne (hébergement, logement, emploi, accès aux droits) et se positionnent comme coordonnateurs de parcours des personnes. Un relais est ensuite mis en place lors d'une passation avec l'équipe de la nouvelle structure.

## Focus Dispositifs Grands Marginaux, présentation de la situation de Monsieur L.

« Monsieur L. est un monsieur âgé de 87 ans, nationalité Chinoise, en rue depuis 10 ans, il était rencontré depuis 4 ans par notre association mais il était très difficile de rentrer en contact avec lui et de créer un lien. Cette année, une travailleuse pair a pu initier la création de lien avec ce monsieur qui communique uniquement en langue chinoise. Cette travailleuse pair parle et écrit Japonais, elle a pu trouver des caractères communs entre la langue écrite chinoise et japonaise. Ils ont pu ensuite communiquer ensemble en écrivant tour à tour sur un carnet. La création de lien a pu être possible et ce monsieur a pu être hébergé par le dispositif « Grands Marginaux » créé à l'occasion des J.O et nous avons pu profiter de sa présence à la fête de Noël de l'association organisée à l'Accueil de Jour. »

### Focus sorties de rue

- Bail bail la rue

Première entrée sur le dispositif pour une des personnes qu'on a accompagné depuis plusieurs années. A intégré son logement en août et il s'y tient toujours.

En parallèle, une autre personne est toujours en attente -> le levier de la proposition de logement n'a pas été suffisante pour mobiliser sur les démarches nécessaires pour le dossier locatif.

- Dispositif « grand marginaux »

Plusieurs entrées positives, a mis en lumière la nécessité de ce type de dispositifs avec un cadre plus flexible pour des personnes avec des problématiques importantes et sur plusieurs plans

« Plusieurs entrées sur des places grands marginaux ont été positives pour les personnes rencontrées à la rue. Cela a mis en lumière la nécessité de ce type de dispositifs avec un cadre plus flexible pour des personnes rencontrant des problématiques importantes sur plusieurs plans. Pour que cela fonctionne c'est donc aux dispositifs de s'adapter et non aux personnes»  
L'équipe 6.14

# L'Accueil de jour

## Contexte

L'accueil de jour a été créé, dans l'objectif de soutenir les personnes à la rue, rencontrées en maraude, à travers le partage d'un moment convivial, des conseils, des orientations et un soutien aux démarches sociales.

L'accueil de jour, à l'origine se faisait par le BusAbri, qui se démarquait par son originalité et son accessibilité. C'était un bus à étage, aménagé qui permettait de faire l'interface entre la rue où les personnes vivent et un lieu couvert et atypique. L'intérêt était d'accueillir de façon inconditionnelle, des personnes, même les plus éloignées des institutions dites « classiques ».

Au début du projet, le BusAbri était installé sur le 14ème et le 8ème arrondissement sur le même principe, à compter de deux jours par semaine chacun. En raison de contraintes logistiques, l'association a dû le sectoriser sur le 14ème. Suite à différents incidents et dégradations, le projet de Busabri a été définitivement mis à l'arrêt par l'association à l'été 2022. Pour assurer une continuité de service, des permanences d'accueil ont été mises en place dans nos locaux administratifs rue Didot. Puis grâce notamment aux échanges avec la Mairie du 14ème arrondissement nous bénéficions depuis février 2023 de la mise à disposition d'un local où nous avons implanté un accueil de jour provisoire. Cela dans l'attente de la concrétisation d'un nouveau projet d'accueil mobile, pouvant aller à la rencontre des publics des différents territoires d'intervention, et proposant de nouveaux services d'accompagnement (numérique, accès

aux droits, démarches administratives...). Le financement et les modalités du projet ne sont pas encore arrêtés, la réflexion se poursuit avec nos partenaires pour en étudier la faisabilité.

## Valeurs et principes de l'accueil de jour

L'équipe met en œuvre les valeurs et principes suivants :

- **L'inconditionnalité** : toute personne peut se présenter à l'accueil de jour et être accueillie par l'équipe ; y compris si elles sont accompagnées d'animaux de compagnie, à condition que les chiens aient une laisse et une muselière. Des croquettes et de l'eau sont mis à disposition à chaque ouverture.
- **La convivialité** : les salariés et les volontaires en service civique proposent une boisson, une collation, des jeux de société et des activités collectives ;
- **L'adaptation** : pour proposer un accompagnement de qualité, il est important que les intervenants puissent adapter leurs pratiques selon chaque situation et selon la temporalité des personnes ;
- **L'accès aux droits communs** : dans le principe de l'équité, les intervenants de l'accueil de jour proposent une orientation et une aide à l'accès aux droits sociaux.
- **L'accueil dans le respect et la dignité des personnes** : ce principe est primordial pour assurer un accueil chaleureux, humain afin de ne pas réduire la personne à sa situation de rue.

## Actions et bilan

### Animations et sorties socio-culturelles

- Des ateliers peinture/dessin/jeux de société
- Des dîners au Refettorio, le restaurant solidaire situé dans la crypte de la Madeleine
- Des après-midi pétanques et ping-pong ont été mis en place sur nos arrondissements
- La fête de la musique a été célébrée à l'Accueil de Jour : karaoké, écriture de chansons, Open mic pour tous et toutes..
- Des visites de Musées parisiens : Panthéon, Conciergerie,
- La mise en place de « petit dej de rue » afin de favoriser le lien avec les plus exclus :

deux formats sont mis en place => sur un lieu fixe ou lors d'une maraude

- Noel a été organisée avec l'aide des élèves de l'école « Aujourd'hui » qui a donné des boîtes cadeaux pour les personnes sans abri (pulls, gants, écharpes, jeux pour les enfants, produits d'hygiène, etc.). Un déjeuner a été réalisé par notre équipe et partagé avec 45 personnes accompagnées. Une après-midi dansante s'en est suivie.
- Sortie aux jardins des plantes : très bon moment convivial réunissant les personnes de tous les secteurs.
- Sorties pétanques : en juin : le duel équipe de Vésale contre les accueilli.e.s de la 6.14
- Sortie cirque : des accueilli.e.s de la VSI avec Vésale ont été au cirque phénix en décembre.

### Focus sur la Fête de la musique

à l'AJ – c'était marquant, c'était convivial. Il y a des accueillis qui ont participé au karaoké, accueillis qui ont joué de la musique (saxophone), beaucoup de personnes qu'on ne voyait pas à la l'AJ et qui étaient là ce jour-là. Les personnes en parlent encore. Ils en ont parlé entre eux, il y a eu un écho (bouche à oreilles). = pareil pour la fête de Noël (plusieurs personnes du secteur 8ème / 17ème sont venus jusqu'à l'AJ).

## Résultats chiffrés

Type de passage	Nombre	%
Non-anonyme	2922	87.9 %
Anonyme	402	12.1 %
<b>Total</b>	<b>3324</b>	<b>100 %</b>

<b>Répartition des passages non-anonymes</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Homme	2786	95.3 %
Femme	122	4.2 %
Non renseigné	14	0.5 %
<b>Total</b>	<b>2922</b>	<b>100 %</b>
<b>Personnes différentes passées (passages anonymes exclus)</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Homme	290	85 %
Femme	42	12.3 %
Non renseigné	9	2.6 %
<b>Total</b>	<b>341</b>	<b>100 %</b>
<b>Nouvelles personnes passées (passages anonymes exclus)</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Homme	142	83 %
Femme	20	11.7 %
Non renseigné	9	5.3 %
<b>Total</b>	<b>171</b>	<b>100 %</b>

**859** aides alimentaires : cartes restaurants, bons Refettorio individuel, colis exceptionnels (le double par rapport à l'année 2023)

Pic des passages mensuels => en juillet 2024 : **378**

## Perspectives du pôle veille sociale et insertion

**Projet d'un accueil mobile avec un véhicule** de plus petite taille que le 'busabri' pour soutenir le travail des équipes des maraudes au nord et au sud. Cela pour apporter un appui de proximité aux maraudes et faire bénéficier aux grands exclus d'un lieu facile d'accès, équipé en outils numériques, pour se poser, rencontrer un travailleur social et effectuer des premières démarches, participer à des ateliers, à des activités socio-culturelles. Des ateliers de préfiguration ont été animés en ce sens sur l'année 2023 pour définir un futur accueil mobile en association avec l'ensemble des parties prenantes. Le projet reste dans une phase de préfiguration en attente de la finalisation du modèle de financement et de l'identification des besoins notamment en matière d'aménagement et de transformation du véhicule.

**Travailler à la bonne complémentarité du travail pair avec le travail social** : afin de bien rendre visible les apports d'une équipe pluridisciplinaire aux interventions croisées, il est apparu nécessaire de retravailler collectivement un projet de service partagé. Des évolutions sont attendues aussi autour de l'intervention de travailleurs pairs sur les autres pôles de l'association et aussi en termes de suite de parcours avec la perspective d'un chantier qualifiant aux enfants du canal.

## Hébergement - logement

# CHS Vésale

### Contexte

Financé par la DRIHL dans le cadre d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens, le Centre d'Hébergement de Stabilisation Vésale assure l'accueil de personnes sans solution d'hébergement et de logement, majoritairement orientées par le SIAO 75.

Les personnes accueillies présentent des problématiques très hétérogènes : long parcours de rue, rupture personnelle, problématiques de santé invalidantes, freins divers à l'accès aux droits, rupture avec les structures classiques.

Notre objectif est de permettre un accompagnement sécurisé qui vise à mettre en œuvre, avec la personne accueillie, la réalisation de son projet que ce soit professionnel ou de logement. Pour ce faire, la durée de séjour n'est pas déterminée afin de laisser le temps nécessaire aux personnes hébergées de trouver une stabilisation. Celle-ci est adossée à un contrat de séjour de 6 mois modulable et renouvelable.

Le CHS Vésale propose différentes modalités d'hébergements pour répondre aux besoins et aux difficultés des personnes accueillies. Les 39 places localisées à Paris sont réparties de la manière suivante :

#### Hébergement regroupé :

- 22 places en chambres individuelles
- 3 places couples en chambres doubles
- Hébergement diffus :
  - 3 appartements en cohabitation de 2 ou 3

résidents pouvant accueillir un total de 8 personnes

- 1 appartement pour une place couple soit 2 personnes
- 1 studio pour une place individuelle

#### Répartition de l'équipe en 2024 :

- 4,02 ETP Agents d'accueil
- 1,56 ETP Travailleurs sociaux
- 0,50 ETP Agent d'accueil et médiation
- 0,50 ETP Coordination
- 0,23 ETP Médiateur Santé
- 0,75 ETP Intervenant Pair
- 0,12 ETP Chargé Gestion Locative Adaptée
- 0,25 ETP fonctions support



# Résultats chiffrés

## Le public accueilli

Sur l'ensemble de l'année 2024, **50** personnes ont été accueillies au CHS Vésale, ainsi que **7** animaux de compagnie.

### Répartition en âge

	De 18 à 25 ans	De 25 à 35 ans	De 36 à 45 ans	De 46 à 55 ans	Plus de 56 ans	Dont plus de 70 ans
Nb de personnes	5	9	10	11	15	5
Pourcentage	10%	18%	20%	22%	30%	10%

L'année 2024 montre un ratio **de 34 hommes pour 16 femmes**, le nombre d'hommes reste toujours supérieur. **La moyenne d'âge est de 47 ans**, ce qui est une moyenne un peu plus basse que l'année dernière en lien avec l'arrivée de personnes plus jeunes.

Le CHS Vésale continue d'accueillir majoritairement **des personnes de plus de 56 ans, bien que ce soit moins que par rapport à 2023, passant de 39,6 % à 30 %**. Cela représente 15 personnes âgées de plus de 56 ans, dont 5 ont plus de 70 ans. En parallèle, **le nombre de personnes de moins de 35 ans a augmenté, soit 28 %, en raison de plusieurs admissions survenues au cours de l'année 2024**.

L'accueil moyen est de **2 ans et 3 mois** avec le départ de 3 personnes qui étaient présents depuis plus de 8 ans. Il reste une personne pour qui la durée de séjour sur le CHS Vésale est de bientôt 10 années.

## Ressources et insertion professionnelle

En 2024, **10** personnes ont eu un emploi soit une baisse par rapport à l'année passée qui comptait **12** personnes en emploi. La conjoncture actuelle n'a pas permis à certains de se maintenir en emploi du fait de leurs situations administratives.

## Répartitions des ressources en 2024

	<b>Salaire</b>	<b>RSA</b>	<b>Pôle Emploi</b>	<b>AAH</b>	<b>ASPA</b>	<b>Sans ressources</b>
<b>Nb de personnes</b>	10	7	2	6	4	21
<b>Pourcentage</b>	20%	14%	4%	12%	8%	42%

Nous constatons une augmentation du nombre de personnes sans ressources, représentant **42 %** de notre public, soit **21** personnes. Il s'agit principalement de personnes sans droits de séjour, des personnes en situation de handicap ou confrontées à des problématiques de santé, souvent associées à des problèmes de consommation qui les empêchent de travailler en raison de leur état de santé. Cette situation engendre une insécurité croissante et un quotidien de plus en plus difficile en raison de l'absence de ressources.

Le CHS Vésale s'efforce, dans la mesure du possible, de répondre à ces besoins en offrant un accompagnement pour l'accès aux soins via les services adaptés, ainsi que des tickets de transport pour les rendez-vous médicaux. Nous distribuons également des colis alimentaires hebdomadaires, en fonction des dons de la collecte nationale de la Banque Alimentaire, et fournissons des produits d'hygiène afin d'assurer un accueil plus digne.

Par ailleurs, nous observons **une hausse du nombre de bénéficiaires de l'AAH, avec 12 % des personnes accompagnées ayant obtenu la reconnaissance de la MDPH au cours de l'année 2024.**

## L'insertion professionnelle

	<b>Milieu ordinaire</b>	<b>Chantier d'insertion</b>	<b>Intérim d'insertion</b>	<b>DPH</b>	<b>Milieu adapté</b>	<b>Formation</b>
<b>Nb de personnes</b>	4	5	1	0	0	0
<b>Pourcentage</b>	40%	50%	10%	0%	0%	0%

En 2024, **10 personnes avaient une insertion professionnelle face à 12 personnes en 2023.**

L'accès à l'emploi reste difficile pour une partie du public de Vésale, notamment ceux qui ont connu des parcours de marginalisation importants, nécessitant du temps pour être surmontés. Une autre difficulté réside dans la population vieillissante ou en situation de handicap qui se trouve dans l'incapacité de travailler. Toutefois, nous observons **une petite augmentation des contrats d'insertion et les prémisses d'un partenariat avec Emmaüs Défi**, à qui 4 candidatures ont été envoyées à la fin d'année, avec potentiellement des suites favorables.

## Les sorties et le relogement

L'année 2024 a été rythmée par 16 sorties du dispositif d'hébergement.

	Droit Commun	Logement adapté	Réorientation	Mesure d'éloignement	Décès
Nb de personnes	6	5	3	1	1
Pourcentage	37.5%	31.2%	18.7%	6.2%	6.2%

Sur l'ensemble de l'année 2024, 6 personnes ont accédé à un logement de droit commun (face à 5 en 2023), 2 personnes qui ont pu intégrer une pension de famille, 1 personne en résidence autonomie, 1 personne en EHPAD et 1 personne qui a intégré le dispositif BBLR.

Les relogements qui ont eu lieu vers le droit commun restent majoritairement grâce aux ARPP, ce qui permet le relogement de personnes percevant les minima sociaux.

Nous avons vécu **le décès d'un résident sur le CHS Vésale** en janvier 2024. Cette personne présentait des problématiques de santé importantes et était très isolée. Son souhait était de pouvoir se maintenir sur le CHS, **lieu dans lequel il vivait depuis 10 ans**. L'équipe l'a accompagné et entouré jusqu'à la fin en respectant son souhait de pouvoir se maintenir sur le CHS Vésale avec la prise en charge quotidienne des professionnels de santé (infirmières et aides-soignantes).

L'équipe du CHS Vésale propose toujours de construire son accompagnement avec la mission Interface du Samu Social de Paris. **En 2024, 3 résidents ont pu profiter de visites de projections dans des établissements visant à améliorer leur qualité de vie, afin de se sentir dans un espace sécurisé et d'être accompagnés par des équipes de soins sur place.** Ces résidents sont tous à la retraite, avec de faibles ressources (généralement l'ASPA et Paris Solidarité) et présentent un état de santé toujours plus fragile et/ou une perte d'autonomie. Cet accompagnement en soutien à l'équipe du CHS avec une expertise complémentaire aura permis le relogement de trois personnes : **1 en résidence autonomie, 1 en EHPAD et 1 en logement social.**



## Constats, Freins, Évolutions : des perspectives à l'horizon !

### Tisser des liens pour la santé à Vésale : une approche partenariale indispensable

Le CHS Vésale est un lieu d'accueil non médicalisé, dépourvu de professionnels de santé au sein de l'équipe. Cette particularité, du fait de la présence de personnes ayant des besoins de santé soutenu, a rendu nécessaire **l'intervention de deux infirmières et la mise en place de partenariats avec un médecin du secteur, afin de répondre aux besoins de santé de nos résidents.**

Comme en 2023 « C'est une aide considérable et cela nous permet d'avoir une veille sanitaire et surtout une vigilance plus accrue sur des situations plus sensibles. Nous avons d'ailleurs dû aménager tout un espace dédié aux soins physiques des résidents sur Vésale, les chambres étaient trop exiguës. Une armoire entière sous clé a été aménagée afin de permettre aux infirmières d'être organisées et d'avoir tout leur matériel à disposition. » Au cours de l'année 2024, **7 personnes** ont été concernées par des passages infirmiers réguliers.

Toutefois, nous avons constaté que **ce dispositif reste insuffisant**. En effet, pour diverses raisons : la précarité de la situation de vie des personnes accompagnées, les années passées dans la rue, le manque de sécurité affective, la peur ou encore les obstacles administratifs, ne permettent pas à de nombreuses personnes d'accéder aux soins des services dits "généraux". Dans ce contexte, nous avons été confrontés à plusieurs situations de résidents nécessitant des hospitalisations pour lesquels des sorties inadaptées ont eu lieu, mettant en difficulté à la fois la personne et l'équipe du centre. **Le dialogue avec les hôpitaux s'avère difficile car nos réalités respectives ne sont pas toujours comprises.** En raison de la tension dans le secteur hospitalier, de nombreuses démarches et actions de plaidoyer ont été entreprises par

les équipes pour tenter de trouver des solutions adaptées aux personnes ne relevant plus du CHS en raison de leurs besoins médicaux spécifiques. Mais la tâche reste ardue et les réponses insatisfaisantes.

Les problèmes de santé somatiques se conjuguent parfois avec des problématiques de consommation et/ou des souffrances psychiques, ce qui vient encore davantage complexifier la prise en charge. À ce jour **certaines personnes pour qui le CHS n'est plus adapté à leurs besoins continuent d'y séjourner, faute de perspectives alternatives dans les établissements médicalisés.** Ce constat souligne également la difficulté de trouver des structures prêtes à accompagner des personnes ayant des problématiques de consommation ou privés de droits au séjour.

**L'arrivée en juin dernier d'un médiateur en santé au sein de l'équipe** a joué un rôle essentiel en répondant aux besoins de coordination des soins pour les personnes confrontées à des problématiques de santé complexes et multiples. Cette démarche a mis en évidence la nécessité d'une approche proactive, mobilisant les différents acteurs concernés. Elle permet de



tisser des liens et de sensibiliser les institutions compétentes afin de mieux gérer les situations de santé complexes et garantir un suivi adapté et efficace. **L'arrivée des intervenants pairs** a également contribué à créer une dynamique en complémentarité avec les autres actions, en proposant des accompagnements de proximité, favorisant le travail d'alliance et en adoptant une approche d'aller vers.

**Nous avons également la présence d'un psychologue clinicien du SMES**, qui intervient désormais deux demi-journées par semaine. Cette intervention a permis à plusieurs résidents de trouver un espace de parole régulier et repérant, essentiel pour leur bien-être. Le psychologue a pu rencontrer **17 personnes** au cours de l'année 2024. La collaboration étroite entre l'équipe et le psychologue est primordiale, elle nous permet d'être en veille et d'adopter une vigilance adaptée dans les situations qui nous alertent. **Le travail de partenariat avec le CMP du 5ème arrondissement** est toujours d'actualité avec l'intervention d'un infirmier que nous avons sollicité à plusieurs reprises pour des évaluations.

**Un travail de collaboration est mis en place avec des CSAPA** pour accompagner les personnes présentant des problématiques de consommation. Cet accompagnement a permis à **3 résidents** de suivre des cures adaptées à leurs besoins, renforçant ainsi leur prise en charge et leur parcours de soin.

**Le soutien de la mission INTERFACE** a été particulièrement présent cette année et a permis d'élargir le regard sur ces problématiques. Leur accompagnement a facilité l'ouverture du dialogue et a permis d'envisager des pistes de réflexion nouvelles pour résoudre certaines de ces situations complexes.

**Le constat massif de ces difficultés a également conduit à une prise de conscience générale, il ne faut pas rester isolé face à ces problématiques mais plutôt aller chercher de l'aide à l'extérieur, en collaborant avec les partenaires et institutions qui peuvent apporter des solutions adaptées.** L'équipe a commencé

à travailler avec l'équipe des cas complexes de l'hôpital de la Salpêtrière, ce qui a permis de maintenir l'hospitalisation d'une personne jusqu'à son orientation vers un lieu plus adapté, un EHPAD. Le lien avec la coordination infirmière du SAMU Social a également été très important pour tenter de trouver des solutions. L'interpellation du SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) a aussi été entreprise concernant ces situations complexes. Malheureusement le SIAO fait également face à des difficultés similaires, mais continue de soutenir les équipes dans leurs démarches.

Cette collaboration interinstitutionnelle est essentielle pour assurer la prise en charge des résidents dans des conditions adaptées à leurs besoins spécifiques malgré les obstacles rencontrés, ce qui reste un sujet de fond à développer pour l'année 2025 !

## Réduire les risques, restaurer les vies : L'accompagnement des personnes en situation de consommation

Le CHS Vésale accompagne des personnes présentant des parcours de rue longs, ayant entraîné une forte marginalisation. **Ces parcours sont souvent associés à des problématiques complexes, notamment les consommations.** Le sujet de l'accompagnement des personnes présentant ces difficultés est prédominant au sein du CHS Vésale car ces problématiques entraînent des difficultés supplémentaires dans le quotidien des personnes. Nous avons pris en charge **13 personnes** exprimant des difficultés liées à ces consommations. Pour certaines, un accompagnement vers le soin a été possible, tandis que pour d'autres, cela s'est révélé plus compliqué.

**Les consommations peuvent engendrer d'autres difficultés dans le quotidien** affectant la cohabitation avec d'autres personnes et créant des tensions au sein des collectifs. Cette problématique peut entraîner davantage

d'isolement, des ruptures avec le milieu professionnel, du découragement, ainsi qu'une perte de confiance en soi. Certaines de ces personnes ont des années de consommation derrière elles et expriment une volonté d'avancer mais se heurtent à une grande difficulté à changer leurs habitudes de consommation.

De nombreux obstacles freinent leur rétablissement, notamment l'insécurité persistante. Ces difficultés incluent l'absence de droits de séjour, la précarité des ressources, la peur du soin, ainsi que le manque d'accès à des services de soins adaptés.

**Les pratiques de Réduction des Risques (RDR) mises en place par l'équipe du CHS Vésale requièrent beaucoup de réflexion et d'aller-retour dans les pratiques.** En effet, les modes de consommation sont profondément personnels et chaque personne a des besoins et des difficultés uniques. Cela nécessite donc une prise en charge individualisée, qui s'adapte aux spécificités de chacun. L'équipe est particulièrement sensible à ces enjeux et

tente de mettre en œuvre un accompagnement respectueux des parcours et des rythmes de chacun.

En mai 2024, l'équipe a participé à une formation RDR animée par la formation GAIA qui a permis de consolider les bases de la démarche, mais aussi d'enrichir les pratiques avec de nouvelles réflexions. L'une de ces pistes est l'expérimentation d'un espace de consommation collectif, un projet complexe qui est actuellement en réflexion. Ce projet nécessite un travail approfondi et la mobilisation de l'ensemble des professionnels pour garantir sa mise en place dans un cadre sécurisé et pensé dans l'intérêt des personnes. **L'objectif est de déstigmatiser les consommations et de pouvoir accompagner les résidents sans tabou, ce qui n'est pas toujours facile pour ces derniers en raison de la stigmatisation dont ils peuvent être victimes.**

Le cadre de la RDR demeure par nature très perméable et évolutif, ce qui peut régulièrement remettre en question les pratiques de



l'équipe. Cela nécessite un véritable travail de réflexivité au quotidien où chaque professionnel doit ajuster ses pratiques en fonction des retours, des observations et des évolutions des situations rencontrées. **Cette réflexivité est essentielle pour garantir un accompagnement pertinent, respectueux et adapté aux besoins de chaque personne.**

En lien avec cette nécessité de pratiques réflexives, **un partenariat avec l'équipe ESMAR d'Aurore a été mis en place pour accompagner et soutenir les équipes face aux situations de consommation et à la mise en place des pratiques RDR**. Une première réunion a eu lieu à la fin de l'année 2024, marquant le début d'une collaboration. Ce partenariat se concrétisera à partir de février 2025, avec l'intervention mensuelle de l'équipe ESMAR à travers des réunions cliniques et des actions d'aller-vers les résidents. Ces échanges et actions permettront de renforcer les pratiques professionnelles et d'apporter un soutien supplémentaire pour répondre aux sujets posés par les situations complexes de consommation. **Cette approche, à la fois réflexive et collaborative enrichira l'accompagnement des personnes tout en favorisant une meilleure prise en charge, plus dynamique et adaptée aux réalités du terrain.**

## De l'adossement d'un service de la rue au logement BBLR à l'ancrage des pratiques LDA et rétablissements au cœur du CHS Vésale

Aucours de l'année 2024, plusieurs changements importants ont eu lieu au sein de l'équipe, principalement en raison de l'adossement du service BBLR au CHS. En avril, **deux intervenants pairs ont rejoint l'équipe, suivis en juin par un médiateur de santé**. Parallèlement, une travailleuse sociale a quitté l'équipe, tandis que **deux nouvelles travailleuses sociales** ont intégré le service en août et octobre.

Cette intégration au CHS a permis d'élargir les compétences et les disciplines présentes au sein du service, dans le but de répondre de

manière plus globale aux besoins des personnes accompagnées. **Le savoir expérientiel a été introduit au sein du CHS, ce qui a facilité la mise en œuvre plus effective des pratiques du rétablissement et du LDA**. Tout au long de l'année des formations sur ces principes ont été proposées à l'équipe. Également, il y'a eu la création d'un service de gestion locative adapté (GLA) dans le cadre du dispositif BBLR, qui a été transposé dans l'hébergement pour promouvoir les pratiques du logement d'abord. Cette approche permet de bien séparer l'accompagnement des aspects liés à la participation financière et à la logistique. L'objectif est de préserver la qualité de la relation d'aide tout en prévenant les difficultés liées au paiement de la participation financière et aux aspects techniques. Ainsi la GLA initialement développée pour le logement, trouve son expérimentation dans l'hébergement afin de favoriser une transition vers des pratiques LDA.

Ces nouvelles initiatives ont permis à l'ensemble de l'équipe de s'imprégner de ces concepts et de les mettre en pratique, tout en les expérimentant sur le terrain. **Ce processus demande du temps et une adaptation minutieuse, étant donné la diversité des parcours professionnels des membres de l'équipe**. Néanmoins, l'essence même de ces évolutions est bien présente et continue d'influencer positivement le travail de chacun.

L'équipe, à travers ses pratiques, est particulièrement attentive à la participation des personnes accompagnées et a mis en place plusieurs initiatives pour favoriser cette participation. **Divers ateliers artistiques ont ainsi été organisés**, tels que des séances de poterie, la création de boîtes sur la thématique de la santé féminine, des ateliers de couture pour décorer le CHS, ainsi qu'un atelier de bricolage pour aménager un bar dans la pièce du sous-sol. Des ateliers cuisine conviviaux animés par l'agent d'accueil et de médiation, des moments de jeux de société, des échanges sur le thème de la mort encadrés par le service Interface, ainsi que des sorties au cirque et

à un événement lors des JO ont permis de renforcer la participation active des personnes accompagnées.

L'équipe a une forte conscience de l'importance de mettre en œuvre, autant que possible, des actions en accord avec les principes de rétablissement. Cependant, **elle se heurte fréquemment aux difficultés du quotidien qui rendent parfois ces actions complexes à réaliser.** La conjoncture actuelle contribue à rendre les situations de plus en plus délicates, notamment en raison de l'absence de réponses concernant les dossiers de régularisation, des orientations impossibles vers des services médico-sociaux et des démarches administratives de plus en plus lourdes. Ces obstacles institutionnels viennent ralentir les efforts de l'équipe pour garantir un accompagnement optimal.

**Les enjeux liés au pouvoir d'agir des personnes accompagnées restent donc primordiaux** et il est essentiel de poursuivre un travail d'accompagnement adapté, que nous espérons pouvoir mettre davantage en œuvre en 2025. Cette question a déjà été abordée notamment à travers une initiation au théâtre forum en décembre dernier, animée par le réseau ARC EN CIEL. **Ces initiatives nous permettent de poser des bases solides pour encourager une participation active et valorisante des personnes dans leur parcours.**

L'équipe est pleinement sensibilisée à ces enjeux et nourrit une réelle volonté de pouvoir les appliquer, malgré les difficultés rencontrées. Cet engagement témoigne d'une véritable envie de faire progresser les pratiques et de garantir un accompagnement toujours plus respectueux et adapté aux besoins des personnes accompagnées.

## Partenariats en 2024

### Pour la santé

Mission Interface du Samu Social qui nous a encore guidé, conseillé et soulager dans des démarches administratives et l'accompagnement d'un public vieillissant. CMP Saint Jacques qui intervient de manière régulière sur le CHS et qui accompagne au

rétablissement de quelques résidents de Vésale. SMES (Santé Mentale Exclusion Sociale) de Saint Anne avec la présence d'un psychologue une fois par semaine afin de faire levier sur des situations complexes.

CSAPA Pierre Nicole avec des rdvs de suivi.

Equipe Mobile ESMAR Aurore

Centre de Santé municipal l'Epée de Bois

Centre de santé Broca

La pharmacie Saint Marcel chez qui nous allons chercher tous les médicaments des résidents.

Emilie et Chloé, les deux infirmières qui passent quotidiennement.

### Pour le numérique

Les Relais numériques pour des recharges téléphoniques solidaires à petits prix

### Pour l'alimentation

La Banque alimentaire pour la grande collecte annuelle qui permet à nos résidents sans ressources de pouvoir s'alimenter dignement.

### Pour le relogement

Banque Solidaire de l'Equipement pour bénéficier de tarifs plus qu'avantageux sur de l'équipement de première nécessité

### Protection judiciaire

UDAF de Paris

Cabinet de la Fournière

### Pour l'emploi

Les différentes plateformes favorisant l'insertion professionnelle qui permettent l'accès à l'emploi adapté

Chantier d'insertion Emmaüs Défi

Chantier d'insertion Carton Plein

### Pour la culture

Culture du Cœur

### Les collectifs des morts de la rue

## Étude nationale des coûts du dispositif AHI

	<b>Diffus</b>	<b>Collectif</b>
Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	3 133	9 653
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	-	-
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	-	-
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	2	2
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	9	23
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	3	11
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : Age inconnu	-	-
Adultes avec enfants	-	-
Adultes sans enfant	14	36
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	12	32
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	-	-
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	3	3
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	11	33
Cumul des durées de séjours (en jours)	11 275	39 202
Nombre de personnes présentes au '2024-12-31'	9	25
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2024-12-31' (jours)	7 282	22 625
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	3	3
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté	-	3
Femme isolée	2	8
Homme isolé	8	19
Couple sans enfant	2	4
Personnes représentant des addictions avec une prise en charge médico-sociale adaptée	-	1
Personnes placées sous main de justice	-	1
Jeunes majeurs (18-25 ans)	2	2
Personnes présentant des troubles psychiques	1	6
Personnes en situation de grande marginalité	-	5
Personnes en situation de handicap	1	5
Capacité d'accueil des chambres de l'unité	individuelles doubles	25 3

# Hébergement - logement

# CHS Grancey

## Contexte

Fondé sur les principes de la Loi DALO, le centre d'hébergement dit de stabilisation propose l'accueil d'un public sans solution d'hébergement et de logement, orienté par le SIAO75. Adossé à un contrat de séjour d'une durée de 6 mois renouvelable, l'accueil en stabilisation permet un accompagnement à la fois social et bienveillant favorisant l'émergence puis la construction d'un projet de vie, soucieux des besoins et du rythme de chaque personne. La durée de séjour n'est pas limitée dans le temps, ce qui permet de s'adapter à chaque personne que l'on accueille.

Le Centre d'hébergement d'urgence dit de stabilisation Grancey, est un établissement dont la mission est celle d'accueillir des femmes isolées, des hommes isolés et des couples en situation de grande précarité, avec leurs animaux car nous savons combien il est important de conserver ce lien avec leur fidèles compagnons.

Le centre est composé de :

- 11 chambres individuelles meublées équipées d'une salle de bain privative dont une chambre couple ce qui permet l'hébergement de 12 personnes.
- 6 appartements proposant chacun une cohabitation de 2, 3 ou 4 personnes ce qui permet l'hébergement de 17 personnes.

En 2024, l'équipe était constituée de :

- 1 ETP Travailleur social
- 1 ETP Accompagnateur Educatif et Social
- 3,3 ETP Agents d'accueil

- 0,50 ETP Coordinatrice
- 0,12 ETP Chargé Gestion Locative Adaptée
- 0,23 ETP Médiateur Santé
- 0,56 ETP Intervenant Pair
- 0,35 ETP de fonctions support

## Interventions et missions de l'équipe

Cet accompagnement s'organise avec :

- Des entretiens réguliers permettant un suivi social global des personnes hébergées.
- Une action de terrain avec des visites régulières sur les appartements du diffus permettant aux résidents de se sentir un peu plus à domicile et se préparer à leur futur relogement.
- Des moments de convivialité proposés aux résidents avec des repas organisés, des sorties culturelles ou tout simplement le temps d'un café.

Il est important d'appliquer une présence active en « allant-vers » les personnes les plus vulnérables et en restant disponible aux besoins identifiés.

Il est parfois nécessaire, à leur demande, d'effectuer des accompagnements physiques sur l'extérieur comme à des rendez-vous administratifs ou médicaux pour leur redonner confiance et afin qu'ils puissent aller au bout de leurs démarches. Cela permet également de proposer une médiation entre les personnes accueillies et les partenaires ou les institutions nécessaires à la réalisation de leur projet.

L'équipe reste présente également afin de maintenir un cadre serein et rassurant au sein de la structure et peut également faire tiers entre les personnes accueillies.

## Public accueilli

Le centre d'hébergement propose l'accueil d'un public sans solution d'hébergement et de logement, orienté par le SI-SIAO 75.

Les personnes accueillies peuvent présenter des problématiques très hétérogènes : long parcours de rue, problématiques de santé invalidantes ou des freins divers empêchant

l'accès aux droits, au travail ou au relogement.

Historiquement, le CHS Grancey avait la particularité d'accueillir également des personnes présentant des troubles psychiques avec un suivi ou non en Centre Médico Psychologique (certains ne se sentant pas concernés par un accompagnement soignant). Des résidents sont donc présents, pour certains, depuis longtemps.

Le CHS Grancey accueille également, de manière classique, une population dont la problématique est la consommation de toxique avec ou sans suivi médical.



## Résultats chiffrés

En 2024, le CHS Grancey a accueilli **31 personnes** de 32 à 64 ans. On observe un nombre constant de personnes accueillies depuis 2023.

On note une **moyenne d'âge de 46 ans** et ces personnes étaient composées de **15 femmes et de 16 hommes**. On note également la présence de 2 chiens et un chat car nous sommes toujours sensibles à l'accueil des animaux sur notre site et dans leur chambre.

Malgré une moyenne actuelle **de 3 ans de prise en charge**, nous comptabilisons quelques personnes présentes depuis de nombreuses années avec 3 personnes présentes depuis plus de 5 ans et une présente depuis plus de 10 ans.

## Répartition en âge

	De 18 à 25 ans	De 25 à 35 ans	De 36 à 45 ans	De 46 à 55 ans	Plus de 56 ans
Nb de personnes	0	7	9	8	7
Pourcentage	0%	22,5%	29%	25,8%	22,5%

On observe une légère diminution du nombre de personnes de plus de 55 ans, passant de **30 % en 2023 à 22,5 % en 2024**. Cette baisse est principalement due à l'arrivée de populations plus jeunes. Cependant, il est important de souligner qu'il y a actuellement trois personnes de plus de 60 ans nécessitant une prise en charge adaptée en raison de problématiques liées au vieillissement

## Relogement et sorties

Au cours de l'année 2024, nous avons effectué **4 sorties** du CHS Grancey, **soit 8 de moins** que l'année précédente. Cette diminution peut être expliquée par plusieurs facteurs. Tout d'abord, la situation administrative de nombreuses personnes empêche leur accès au relogement dans le droit commun. De plus, certaines personnes en situation de handicap nécessitent une orientation vers des services médico-sociaux, mais les délais d'attente dans ce domaine sont particulièrement longs. Enfin, l'arrivée de **6 nouvelles personnes** a également joué un rôle dans cette baisse. Pour ces dernières, il est essentiel de prendre le temps de construire leur projet de vie. Il leur est primordial de s'installer, de prendre leurs repères afin de pouvoir se projeter sereinement et définir leurs souhaits pour l'avenir.

Seulement **3 relogements** ont eu lieu vers le droit commun et une exclusion du CHS en lien avec des comportements de violences de la part du résident envers une autre personnes accompagnée et une professionnelle du CHS.

Nous restons toujours dans l'attente de relogements adaptés mais les propositions sont plus que rares.

	Droit Commun	Logement adapté	Hôpital	Réorient- ation	Départ volontaire	Exclusion
Nb de personnes	3	0	0	0	0	1
Pourcentage	75%	0%	0%	0%	0%	25%

## Ressources et insertion professionnelle

### Répartitions des ressources en 2024

	RSA	AAH	Formation réenumérée	Pôle Emploi	Salaire	Sans ressources
Nb de personnes	9	2	1	2	11	6
Pourcentage	29%	6.4%	3.2%	6.4%	35.4%	19.3%

Cette année, 11 personnes percevaient un salaire soit **35%**.

### L'insertion professionnelle

	Milieu ordinaire	Chantier d'insertion	Intérim d'insertion	DPH	Milieu adapté	Formation
Nb de personnes	6	3	1	0	0	1
Pourcentage	54.5%	27.2%	9%	0%	0%	9%

Comme l'année dernière, nous avons un nombre important de personnes sans emploi avec un cumul de 20 résidents qui correspond à plus de **64%** de la population accueillie. On parle des minima sociaux et des personnes sans ressources.

Cette situation se justifie toujours par les mêmes raisons qu'en 2023 : le nombre de personnes non régularisées, qui peinent à s'insérer professionnellement, celles présentant un handicap psychique qui les empêche de travailler, ainsi que des personnes vieillissantes dont l'état de santé ne leur permet plus d'avoir une activité professionnelle.

Cela engendre une difficulté croissante car ces résidents se retrouvent souvent sans activité, voire sans ressources dans certains cas. Leur quotidien est alors principalement marqué par leurs interactions avec l'équipe ou les promenades avec leurs animaux. Les problématiques de précarité s'ancrent davantage et renforcent les freins majeurs.

## Réflexions et perspectives : Les freins à surmonter au CHS Grancey

### Loi Immigration et Asile : quels impacts sur la régularisation des personnes accompagnées ?

Le début d'année 2024 a été marqué par la promulgation de la loi asile et immigration qui est venue clairement **ralentir le processus des demandes de régularisations en cours**. La régularisation des personnes est devenue de plus en plus complexe et difficile. Les critères d'éligibilité ont été renforcés, ce qui a conduit à **des délais d'attente plus longs et à des exigences plus strictes pour les demandeurs**.

Cet allongement des processus a un impact significatif sur les personnes concernées. En raison de l'incertitude de leur situation administrative beaucoup se retrouvent sans ressources, ce qui génère une insécurité constante. De plus, **cette instabilité rend difficile toute projection dans l'avenir accentuant le**

### sentiment de vulnérabilité et de détresse.

Le parcours migratoire de nombreuses personnes rend ces situations encore plus fragiles. En effet, les migrations sont souvent marquées par des épreuves difficiles, des violences ou des discriminations, créant des traumatismes psychologiques profonds. L'incertitude administrative combinée à ces expériences traumatiques, **plonge les personnes dans une situation de grande précarité** entravant leur capacité à se reconstruire et à s'intégrer sereinement.

Les conséquences de ces nouvelles difficultés se font ressentir au quotidien et **affectent non seulement l'accès aux droits fondamentaux mais également la santé mentale et le bien-être des personnes en situation irrégulière**. Nous constatons avec encore plus d'urgence la nécessité d'adopter une approche proactive dans l'accompagnement des démarches de régularisation des personnes que nous accompagnons en nous orientant également vers des spécialistes, notamment au sein des points d'accès juridiques, ce qui aura été le cas **pour 2 personnes** au cours de l'année 2024.

Au cours de l'année 2024, nous avons accueilli 10 personnes sans droits au séjour. **6 personnes ont des démarches en cours :**

- 2 sont en attente d'une convocation à la préfecture pour le dépôt de leur dossier (demande instruite pour l'un et l'autre en 2023),
- 1 a pu obtenir un rendez-vous à la préfecture pour le dépôt de son dossier (demande en cours d'instruction),
- 1 a pu instruire sa demande de renouvellement au cours de l'été 2023 et obtenir un rendez-vous en octobre dernier (demande en cours d'instruction),
- 1 a pu obtenir un recours favorable du tribunal administratif demandant à la préfecture d'étudier sa demande dans un délai imparti (la préfecture n'a toujours pas répondu à cette requête)
- et pour finir 1 a pu obtenir au cours de l'été une décision positive de la préfecture avec l'obtention d'un récépissé en attendant la fabrication de son titre de séjour.

### Un public fragile empreint à des souffrances psychiques

Le début de l'année a été marqué par un événement tragique : **le décès d'un résident**, en détention provisoire à la suite d'agressions

commises envers une résidente et un membre du personnel du CHS. Ce dernier a mis fin à ses jours dans sa cellule. L'équipe a été profondément touchée par cette situation et traversée par **le sentiment d'impuissance face à la souffrance psychique** exprimée par ce

résident durant son séjour au CHS.

Monsieur était en souffrance psychique ce qui compromettait sa capacité à se sentir en sécurité dans un logement et à y maintenir une stabilité. Malgré de nombreuses propositions d'alternatives visant à l'accompagner dans un environnement plus apaisant, ces solutions n'ont pas pu être concrétisées. Le résident a également refusé à plusieurs reprises l'accompagnement vers les soins, ce qui a rendu l'accès à une prise en charge adaptée encore plus complexe. En parallèle, les difficultés d'accès aux services spécialisés, les structures psychiatriques souvent saturées et les pratiques qui ne répondent pas toujours aux besoins spécifiques des personnes ont aggravé la situation. Le manque de dispositifs « d'aller vers » a laissé les équipes du CHS dans une position où elles ne pouvaient répondre efficacement aux besoins du résident faute de solutions adaptées.

Lors de son transfert avec les forces de l'ordre, l'association a alerté sur la vulnérabilité de Monsieur et la nécessité d'une prise en charge psychologique. Cependant ces difficultés de prise en charge illustrent bien à quel point le système est aujourd'hui en tension et souvent en difficulté pour répondre aux besoins de manière adaptée et coordonnée.

Cette situation met en lumière les difficultés rencontrées par nos structures pour accompagner des personnes en souffrance psychique en raison de notre manque de moyens et de l'absence de services adaptés capables de soutenir des accompagnements, tout en tenant compte de la grande précarité de notre public. Il devient urgent de créer un véritable réseau permettant de mettre en place un étayage important autour de la personne. Cela passe par la formation des équipes et par un travail en étroite collaboration avec les services de soins afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des résidents et d'offrir un accompagnement plus complet.

Suite à cet événement marquant et au sentiment d'impuissance ressenti par l'équipe, l'association a mis en place les ressources nécessaires

## pour créer un espace de formation dédié.

Cet espace aura pour objectif de permettre aux équipes de se former et de réfléchir ensemble sur l'accueil et l'accompagnement des personnes en souffrance psychique, un public que nous accueillons au sein de nos structures. À partir de mars 2025, une formation-action mensuelle sera organisée sur une période de 10 séances, animée par ALPHAPSY, afin de renforcer l'accompagnement des personnes présentant des souffrances psychiques. Ces sessions destinées aux équipes des structures Vésale/Grancey et de la VSI, qui partagent un public commun, seront l'occasion d'échanger sur les vécus et les pratiques sous la guidance d'ALPHAPSY. Les échanges seront toujours orientés par le prisme du rétablissement et des pratiques "logement d'abord", permettant ainsi de mieux soutenir nos résidents tout en respectant leur dignité et leur autonomie.

## Focus sur l'équipe en 2024 !

Suite à la réunification des équipes du CHS Grancey et de Vésale en 2023 et l'adossement du service BBLR au CHS Vésale, plusieurs actions communes ont été mises en place pour offrir aux résidents un accompagnement plus diversifié et complet. L'arrivée de deux intervenants pairs en avril dernier, ainsi que celle d'un médiateur santé en juin, ont renforcé l'accompagnement de proximité, favorisé l'aller vers et amélioré la coordination des soins. Par ailleurs, l'agent d'accueil et de médiation présent trois jours par semaine sur le CHS Vésale, a également contribué à cette dynamique en organisant des actions collectives, telles que des temps conviviaux et des sorties.

Bien que ces initiatives soient en pleine activité, l'année 2024 a également été marquée par une réduction des effectifs due à un long arrêt maladie. Cela a contraint l'équipe à s'adapter et à faire face à cette situation en cherchant à répondre, dans la mesure du possible, aux besoins des résidents.

Également, il y'a eu la création d'un service de

gestion locative adapté (GLA) dans le cadre du dispositif BBLR, qui a été transposé dans l'hébergement pour promouvoir les pratiques du logement d'abord. Cette approche permet de bien séparer l'accompagnement des aspects liés à la participation financière et à la logistique. L'objectif est de préserver la qualité de la relation d'aide tout en prévenant les difficultés liées au paiement de la participation financière et aux aspects techniques. Ainsi la GLA initialement développée pour le logement, trouve son expérimentation dans l'hébergement afin de favoriser une transition vers des pratiques LDA.

## En route vers des pratiques LDA et Réhab !

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses sessions de **formation visant à approfondir les pratiques liées au Logement d'Abord (LDA) et au rétablissement**. Plusieurs temps de formation ont eu lieu, notamment une session destinée à l'ensemble des équipes de Vésale et Grancey sur la réduction des risques, en mai dernier animée par GAIA. Cette rencontre a permis d'explorer des pratiques et des actions concrètes concernant l'accompagnement des personnes présentant des consommations d'alcool ou de drogues. Ce fut **un « pas de côté » qui a élargi notre perspective et notre champ d'action**, nous permettant de mieux appréhender des situations complexes et d'y répondre avec des propositions adaptées.

Deux autres formations ont été menées en partenariat avec ALPHAPSY, axées sur les pratiques **du Logement d'Abord et l'écoute active**. L'équipe est convaincue de l'efficacité de ces pratiques et se trouve sur le chemin de leur mise en œuvre. Il est essentiel de pouvoir expérimenter ces approches pour les assimiler pleinement et les appliquer de manière concrète. Dans la même dynamique, un désir d'organiser des temps de travail centrés sur le rétablissement a émergé. Depuis décembre 2024, **nous avons lancé des journées dites « rétablissement »** avec les équipes de Grancey et Vésale. La première journée, consacrée au thème du "**Théâtre Forum**", a été animée par

l'association ARC EN CIEL. Cette expérience a permis d'expérimenter le Théâtre Forum dans une version transposable à nos services et missions dans le but **d'accompagner le pouvoir d'agir des personnes accompagnées et de promouvoir leur participation active**.

Ces différents temps de formation témoignent de notre engagement à enrichir nos pratiques et à toujours mieux accompagner les personnes dans leur parcours de rétablissement et de réinsertion.

## Grancey un CHS à taille humaine : un lieu chaleureux pour une stabilité retrouvée

Malgré une année marquée par de nombreux changements, tant au niveau de notre contexte politique que des situations complexes ainsi que des évolutions au sein de l'équipe, la volonté de faire du CHS Grancey **un lieu de**



## **vie chaleureux et accueillant reste intacte.**

Ce petit établissement à taille humaine offre un espace où les personnes peuvent se retrouver, poser leurs valises et **se rétablir**, soutenues par le regard bienveillant de l'équipe.

La présence constante de l'AES **assure une grande stabilité et permet de créer des repères essentiels pour les résidents qui ont besoin de ce cadre pour avancer.** Les actions entamées en 2024 sont toujours en cours et doivent être poursuivies notamment dans la mise en place et l'expérimentation des pratiques LDA, auxquelles nous croyons fermement.

**Le maillage avec nos partenaires doit être encore renforcé et le travail d'équipe consolidé** afin de permettre une diversité de perspectives et de savoirs, indispensables pour répondre aux besoins d'un public fragilisé. Nous constatons qu'il est primordial de pouvoir les accompagner **avec finesse et ouverture, en tenant compte de leurs spécificités.**

## **Partenariats en 2024**

### **Pour la santé**

Centre RIDDER pour des bilans psychologiques et l'accueil de personnes sans papiers vers des soins spécifiques.

Vision solidaire : optique pour les personnes bénéficiaires de l'AME

Hôpital Saint Joseph où quelques résidents ont pu être orientés pour des soins.

CMP Alésia qui suit quelques résidents depuis des années.

SMES (Santé Mentale Exclusion Sociale) de Saint Anne avec des orientations vers des soins spécifiques comme des dentistes ou des bilans complets et toujours plus de conseils autour de la prise en charge de personnes fragiles.

CAP14 pour la mise en place de suivis et cure en addictologie

SOMED qui est le centre médical de Montparnasse et chez qui nous orientons tous les nouveaux résidents.

Interface du Samu Social avec qui nous avons pu travailler des orientations médico-sociales pour les résidents nécessitant des pensions de famille ou des foyers de vie et présentant un

handicap psychique

### **Pour le numérique**

Emmaus Connect pour une prise en main de l'outil numérique

Relais numériques pour des recharges téléphoniques solidaires à petits prix

### **Pour l'alimentation**

Banque alimentaire pour la grande collecte annuelle.

### **Pour le relogement**

Banque Solidaire de l'Equipement pour bénéficier de tarifs plus qu'avantageux sur de l'équipement de première nécessité

### **Protection judiciaire**

UDAF de Paris

Les œuvres Falret

APJA 75

### **Pour l'emploi**

Pôle Emploi

Les différentes plateformes de chantier d'insertion (Chorba, Optim emploi, Emploi développement, Secours Emploi, Travail et partage, Mairie de Paris, Emmaus Défi...).

### **Pour la culture**

Culture du Cœur

La mairie du 20ème qui nous a confectionné de beaux cadeaux de Noël que l'on a distribué aux résidents.

## Étude nationale des coûts du dispositif AHI

	<b>Diffus</b>	<b>Collectif</b>
Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	5 944	4 101
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	-	-
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	-	-
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	-	-
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	16	11
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	1	3
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : Age inconnu	-	-
Adultes avec enfants	-	-
Adultes sans enfant	17	14
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	17	13
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	-	-
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	-	1
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	17	13
Cumul des durées de séjours (en jours)	14 646	19 309
Nombre de personnes présentes au '2024-12-31'	15	12
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2024-12-31' (jours)	11 524	17 684
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	2	1
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté	-	0
Femme isolée	11	3
Homme isolé	6	9
Couple sans enfant		1
Personnes représentant des addictions avec une prise en charge médico-sociale adaptée	1	-
Personnes placées sous main de justice	-	-
Jeunes majeurs (18-25 ans)	-	-
Personnes présentant des troubles psychiques	2	4
Personnes en situation de grande marginalité	-	-
Personnes en situation de handicap	-	3
Capacité d'accueil des chambres de l'unité	individuelles doubles	11
		1

# AVDL (Accompagnement vers et dans le logement)

## Contexte

La mission d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) est un dispositif législatif mis en place en 2012 dans le cadre du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, visant à faciliter l'accès au logement social et à en garantir le maintien.

Depuis janvier 2012, l'association intervient en tant que diagnostiqueur et opérateur AVDL pour les ménages reconnus prioritaires dans le cadre du DALO, et depuis 2017, pour ceux en dehors de ce dispositif, dans le cadre du programme "Rue au logement".

Ces 12 années d'expérience ont permis au service Logement de l'association de développer une expertise solide, de concevoir des outils adaptés à ce type d'accompagnement et de créer un réseau de partenaires œuvrant dans le domaine de l'insertion par le logement, tout en travaillant avec et pour les ménages en situation de mal-logement.

## Présentation de l'action

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) est un dispositif individuel et/ou collectif visant à aider les personnes en difficulté à accéder à un logement stable et à y vivre de manière pérenne. Il s'adresse à ceux rencontrant des obstacles financiers et/ou sociaux pour accéder à un logement ou en maintenir un.

L'accompagnement est personnalisé, avec des actions adaptées à chaque situation, et implique une coordination avec divers partenaires (référents sociaux, bailleurs, famille, etc.).

L'AVDL se déroule en deux étapes :

1. **Le diagnostic social** : Réalisé avant l'accompagnement, ce diagnostic permet d'évaluer les besoins et de définir le type et l'intensité de l'accompagnement nécessaire. Il peut être effectué à domicile ou dans un lieu choisi par la personne, afin de repérer d'éventuelles difficultés cachées et d'assurer une évaluation complète. Le diagnostic identifie les freins à l'accès ou au maintien dans le logement, et les actions à mettre en place (administratives, médicales, sociales, financières). Si l'accompagnement est validé, c'est le travailleur social ayant réalisé le diagnostic qui poursuit le suivi, ce qui permet de créer une relation de confiance et de réduire le nombre d'intervenants.

2. **L'accompagnement individualisé** : Si accepté par la personne, cet accompagnement inclut plusieurs actions, telles que la réalisation de démarches administratives, l'aide à la gestion du budget, l'orientation vers des partenaires sociaux, ou encore l'accompagnement lors de la signature du bail et dans la découverte du quartier. L'objectif est d'aider la personne à devenir autonome dans la gestion de son logement et de son environnement socio-économique.

L'AVDL peut intervenir avant ou après l'obtention d'un logement, avec des objectifs définis en collaboration avec les bénéficiaires. Bien que l'accompagnement ait évolué vers une approche plus globale, l'AVDL reste un dispositif spécifique visant à résoudre des problématiques liées au logement. Son efficacité repose sur la diversité des compétences des intervenants, notamment dans les domaines de l'insertion professionnelle et des questions liées à l'immigration.

## Missions et moyens mis en œuvre

La convention signée avec la DRIHL fixe des objectifs en matière d'accompagnement pour le travailleur social. Cela se traduit par un nombre de mesures qui doit se situer entre 25 et 30 chaque mois, tout au long de l'exercice budgétaire. Chaque mesure correspond à une valeur différente : « prêt au logement » et « en attente d'une proposition » valent 0.25 ; « en

cours de proposition », « relogé » ou « non prêt au relogement » valent 1 mesure.

Au 31 décembre 2024, 25 ménages sont accompagnés par travailleur social depuis le début de la convention, et 24.87 mesures en cours par travailleur social en fin de mois.

Depuis septembre 2022, l'équipe est au complet, et se compose de :

- 2 ETP : Conseillère en économie sociale et familiale
- 1 ETP : Assistante de service sociale
- 3 ETP : Travailleurs sociaux
- 1 ETP : Coordinatrice sociale

## Actions et bilans

En 2024, 148 diagnostics ont été ouvert, 102 diagnostics ont été finalisés : 29 ont donné lieu à un accompagnement, pour un total de 255 ménages accompagnés par l'ensemble de l'équipe. Les autres diagnostics étaient toujours en cours au 31.12.2024.

Sur les diagnostics effectués, 41 ont été clôturés sans accompagnement :

- **8** pour non-adhésion au diagnostic
- **15** déjà accompagnés par des structures d'hébergements
- **6** ménages injoignables
- **9** PAL (Prêt au Logement – sans besoin d'accompagnement)
- **2** transferts vers un autre département
- **1** impossible à reloger

Les diagnostics sont prescrits par :

- les commissions de médiation DALO (COMED) , avec **50** orientations en 2024
- les instances locales du PDALHPD (**15** ménages),
- la commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) - **16** ménages,
- les bailleurs sociaux (**4** ménages orientés par la RIVP)

Depuis 2017, le SIAO est prescripteur des ménages HORS DALO dans le cadre du dispositif « rue au logement », 16 ménages ont été orientés via ce dispositif en 2024.

Selon les motifs de la prescription, la réactivité et la rapidité de réalisation du diagnostic est primordiale. En effet, lors de la saisine par un

bailleur pour un diagnostic en amont d'une commission d'attribution, il est indispensable de faire preuve de réactivité. La conclusion est la même lors de la saisine via la CCAPEX pour l'évaluation d'un ménage menacé d'expulsion, au dernier stade de la procédure. En moyenne, en 2024, la durée d'un diagnostic est de 99

jours.

Enfin, une nouvelle campagne DALO HISTORIQUE a également été lancé en fin d'année, avec 21 orientations faites, pour des personnes étant reconnus prioritaire dallo 2015-2016. Les diagnostics sont toujours en cours.

## Les profils des ménages accompagnés

Le profil des personnes accompagnées reste principalement le même que les années précédentes, avec 71,8% de personnes isolées, dont 52,5% d'hommes dans une tranche d'âge de 30-40 ans, suivis par les 50-60 ans. Cette stabilité dans le profil démographique montre que les difficultés rencontrées par les personnes accompagnées au sein du service sont persistantes et peu évolutives.

Il en est de même pour les ressources. Ces dernières restent globalement faibles, avec une moyenne de 1184€, soit 47,2% de ménages en dessous du seuil de pauvreté. Cela reflète la situation économique précaire des personnes, rendant difficile leur accès au logement, particulièrement avec la hausse des loyers. La faiblesse des ressources constitue un frein majeur à leur relogement, un phénomène accentué par l'insuffisance d'une offre de logements dits « très sociaux ». Cette situation

souligne l'importance de développer des solutions de logement adaptées et accessibles aux personnes les plus vulnérables.

Au 31 décembre 2024, on note que 87 propositions de logements ont été faites (dont 9 par Immobilière 3F via le protocole LDA), tout contingent confondu : 39 ménages ont signé leur bail, 11 ménages ont refusé une proposition (superficie trop petite en vue d'un projet de regroupement familial, logement non adapté au handicap, localisation du logement, loyer trop cher, configuration du logement), 25 ménages ont été refusés en Commission d'Attribution Logement et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) (classé en rang 2 ou 3), 5 ménages étaient en attente d'une date de signature, et 6 ménages étaient toujours en attente d'un passage en commission au 31.12.2024. On note une baisse significative dans les propositions de logement, comparé à 2023 où nous avions reçu 131 propositions.

Si les profils des personnes accompagnées restent stables, les obstacles liés aux faibles ressources, à l'insuffisance de l'offre de logement social et à la hausse des loyers rendent l'accès au logement encore plus difficile. Il apparaît urgent de repenser les dispositifs d'attribution des logements et d'augmenter l'offre disponible pour répondre aux besoins croissants et variés des personnes accompagnées.

## Typologie de relogement

Type de logement	2024	2023	2022
T1	43%	34%	30%
T2	31%	45%	33%
T3	19%	8%	22%
T4	-	9%	9%
T5	1%	1%	1%
T6	-	-	1%

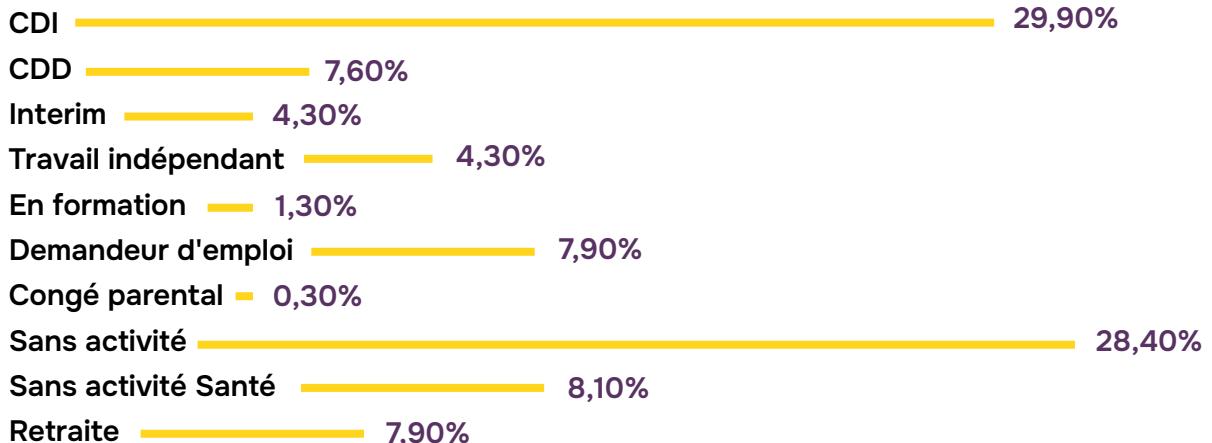
<b>Composition multi-générationnelle</b>	1,00%
<b>Homme avec enfant.s</b>	3,80%
<b>Femme avec enfant.s</b>	12,20%
<b>Couple avec enfant.s</b>	7,90%
<b>Homme seul</b>	52,50%
<b>Femme seule</b>	19,30%
<b>Couple</b>	3,30%

Ces chiffres mettent en évidence la diversité des situations professionnelles des ménages accompagnés. Il révèle que près de 52% des

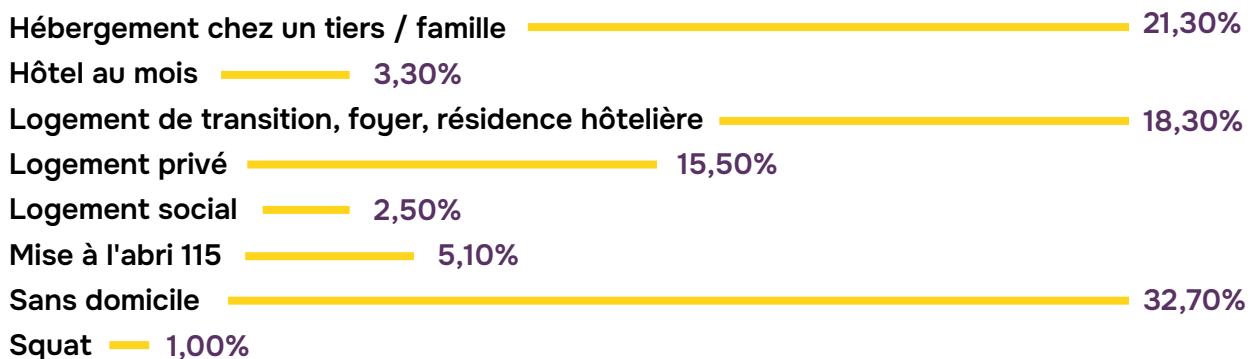
bénéficiaires sont sans activité, ce qui constitue un frein à l'accès et au maintien dans un logement, nécessitant des solutions adaptées telles que des logements à loyers modérés ou un accompagnement renforcé pour accéder aux aides financières existantes.

10 % des ménages sont demandeurs d'emploi, indiquant une précarité économique rendant leur accès à un logement autonome plus complexe. Ces ménages doivent souvent jongler entre des ressources irrégulières et des exigences des bailleurs en matière de garanties financières. À l'inverse, près de 30 % des ménages disposent d'un emploi en CDI, leur offrant une certaine stabilité financière.

## Situation professionnelle des ménages



## Situation locative avant relogement



On observe que la part la plus importante concerne les personnes sans domicile à hauteur de 32%, soulignant l'urgence de leur besoin en logement stable. 21,30% des ménages étaient également hébergés chez un tiers ou en famille, témoignant d'une forte dépendance aux proches ou à la communauté en l'absence de solutions pérennes.

En revanche, les situations de squat ou de logement social sont beaucoup plus rares parmi les relogés, ce qui peut s'expliquer par une priorité accordée aux personnes en plus grande difficulté. Cela met en évidence la diversité des trajectoires avant un relogement et l'importance des dispositifs d'accompagnement tel que l'AVDL pour répondre aux besoins des personnes en situation de mal-logement.

## Action Collective

Dans le cadre de notre engagement pour améliorer l'accès au logement, nous avons organisé un groupe de parole le 13 juin 2024 autour du thème "Attendre et intégrer un logement" avec la participation de 8 personnes accompagnées.

Cette initiative vise à offrir un espace d'échange et de soutien pour les personnes en attente de logement et celles récemment intégrées dans leur nouveau chez soi. Le but est de partager des expériences, des défis et des solutions, tout en renforçant le sentiment de partage et de bien-être.

## Les objectifs du Groupe de Parole

Le groupe de parole a plusieurs objectifs essentiels :

1. **Soutien Émotionnel** : Offrir un espace sûr où les participants peuvent exprimer leurs frustrations, espoirs et expériences liées à l'attente d'un logement.

2. **Échange d'Informations** : Partager des informations utiles sur le processus de demande de logement, les droits des locataires et les ressources disponibles.

3. **Intégration Sociale** : Aider les nouveaux locataires à s'intégrer dans leur environnement

en favorisant les échanges et en créant des liens sociaux avec les autres participants.

4. **Solutions Pratiques** : Discuter des stratégies pour gérer l'attente et les premières étapes de l'intégration dans un nouveau logement.

## Déroulement de la Session

La session du groupe de parole a débuté par une présentation des objectifs et des règles de conduite, assurant un environnement respectueux. Chaque participant a eu l'opportunité de se présenter et de partager son histoire, ce qui a favorisé une atmosphère de confiance et de solidarité.

## Les témoignages et partages

Les participants ont partagé des récits variés, allant des difficultés rencontrées lors de l'attente de logement aux sentiments de soulagement et de gratitude après avoir trouvé un chez soi. Des thèmes récurrents ont émergé, tels que le délai d'attente, le stress lié à l'emménagement, l'expulsion, et l'importance du soutien social lors et avant relogement.

Les animateurs, Jorge et Nesrin, ont apporté des éclairages sur divers aspects pratiques et administratifs du logement, comme les démarches pour obtenir des aides au logement, les droits et devoirs des locataires, et les dispositifs disponibles pour faciliter l'intégration et l'accès au logement. Ces informations ont



été précieuses pour les participants, leur offrant des outils concrets pour naviguer dans leur parcours de logement.

Le groupe de parole sur le thème "Attendre et intégrer un logement" a été un succès, offrant aux participants un espace de soutien, d'information et de partage. Les retours positifs soulignent l'importance de telles initiatives pour améliorer l'expérience des personnes en attente de logement et faciliter leur intégration dans un nouvel environnement. Nous sommes déterminés à poursuivre ces efforts et à organiser d'autres sessions à l'avenir, afin de continuer à répondre aux besoins de nos suivis.

## Freins

La durée de l'accompagnement évolue différemment :

- L'accompagnement vers le logement (AVL) reste stable avec une moyenne de 16 mois en 2024 contre 13 mois en 2023.
- La durée de l'accompagnement dans le logement (ADL) reste stable avec une moyenne de 8 mois.

Les personnes accompagnées font face à des problématiques variées qui nécessitent une diversité de réponses : accès aux droits, démarches administratives, recherche et stabilisation de logement, gestion budgétaire, santé, scolarité, insertion professionnelle, notre intervention reste centrée sur le logement mais nous intervenons également sur d'autres domaines. Cela implique de réviser nos objectifs et d'élargir notre périmètre d'intervention.

### • Barrière linguistique et numérique

Les personnes rencontrent souvent des difficultés pour effectuer des démarches en ligne telles que la déclaration trimestrielle du RSA, le renouvellement des titres de séjour, la mise à jour de la demande de logement social, postuler sur AL'IN et Loc'annonces. Les personnes accompagnées deviennent tributaires des travailleurs sociaux pour ces démarches.

### • Délais liés aux propositions de logement

Les propositions de logement sont parfois faites avant que les travaux nécessaires ne soient réalisés ce qui prolonge l'attente pour les ménages en situation de précarité, et qui rendent difficile pour les ménages de se projeter dans le logement et peuvent conduire à des refus de proposition de la part des ménages.

### • Délais et insuffisance des aides

Les délais pour recevoir et activer les aides financières au mobilier et à l'équipement compliquent également la stabilisation des familles.

### • Problèmes de passation

Une fois les ménages relogés, les suivis par les structures partenaires sont souvent insuffisants. Les passations entre intervenants sont longues et parfois mal coordonnées.

### • Les réunions inter-bailleurs

Prévues pour faciliter les relogements de personnes avec des situations dites « atypiques », celles-ci ont été peu efficaces en raison d'un faible engagement de certains bailleurs et d'annulations répétées.

Le manque de grands logements reste préoccupant. Sur les 65 familles accompagnées en 2024, 34 sont encore en attente d'un relogement. Aucune famille n'a obtenu un relogement dans un T4. Seule une famille a eu une proposition d'un T5. 74% des relogements concernent des logements de petite typologie (T1 ou T2).

La mobilisation d'Action Logement via la plateforme AL'IN a toutefois permis de reloger 12 ménages grâce à des logements réservés pour les ménages prioritaires ou prêts au relogement depuis plus de six mois. On constate toutefois une diminution de 50% comparé à l'année dernière.

La majorité des relogements se fait à Paris mais 22 % des ménages relogés en 2024 ont accepté des propositions en banlieue.

En 2024, le nombre de relogements a connu

une baisse, passant de 120 en 2023 à seulement 80 cette année. Ce déclin pourrait être lié à plusieurs facteurs, mais il reflète une tendance préoccupante concernant l'accès au logement. Trois membres de l'équipe participent activement à la COMED de Paris, où ils ont constaté une hausse significative des caducisations. Bien que certaines tentatives de justification des refus soient parfois justifiées, il semble que peu d'entre elles aient réussi à atténuer cette tendance. Cela implique de redoubler de vigilance avec les personnes accompagnées lorsqu'elles envisagent de refuser une proposition de logement, en insistant particulièrement sur les conséquences réelles de ce choix.

Par ailleurs, faute de candidature, le recrutement d'un travailleur pair n'a pas encore pu s'effectuer, un maillon essentiel dans le processus d'accompagnement des personnes. En ce qui concerne le groupe de travail "Logement d'abord" avec le chargé de mission logement d'abord, bien que des discussions et des réflexions aient été menées sur ce sujet, les actions concrètes qui auraient dû en découler n'ont pas été mises en place. Le manque de mise en œuvre effective des actions décidées semble ralentir la progression du projet.

## Points positifs

- En 2024, l'équipe est au complet, ce qui a contribué à un environnement de travail serein et efficace. La bonne cohésion au sein du groupe a favorisé une collaboration fluide et constructive. Cette bonne entente entre les membres permet une meilleure réactivité et une capacité accrue à relever les défis liés à l'accompagnement des personnes.
- Un système de relais est également mis en place en cas d'absences, garantissant ainsi la continuité de l'accompagnement pour les personnes suivies. Cette organisation préventive est essentielle pour éviter les ruptures dans le suivi et maintenir un accompagnement de qualité.
- La continuité des formations dans le cadre de la démarche "Logement d'abord" est un

autre point clé. Ces formations permettent à l'équipe de perfectionner ses compétences et de s'approprier les meilleures pratiques pour accompagner les personnes vers et dans le logement. En étant mieux formés, les professionnels sont plus à même de répondre aux situations complexes et d'apporter des solutions concrètes et adaptées.

- Enfin, le suivi individualisé des personnes est renforcé par une approche pluridisciplinaire, mobilisant des expertises variées pour répondre aux dimensions sociale, administrative et psychologique de l'accompagnement. Cette approche globale favorise une insertion réussie dans le logement et dans la société.
- Les conditions de travail ont été améliorées, permettant aux professionnels d'exercer leurs missions dans un cadre plus favorable et motivant. Ces avancées contribuent également à la qualité du service rendu, en renforçant la disponibilité et la sérénité des intervenants. Les conditions de travail se sont nettement améliorées, notamment grâce à des écrans plus grands et des bureaux ergonomiques.
- Le changement d'intervenant pour le groupe d'analyse de la pratique professionnelle a permis de mieux prendre en compte les besoins de l'équipe et de mettre en place une nouvelle dynamique de travail, plus adaptée avec l'intervenant actuel.

## Perspectives 2025

1. Le service AVDL se tourne vers de nouvelles perspectives avec pour objectif d'améliorer et de renforcer la qualité de son accompagnement. Dans cette dynamique, l'intégration d'un travailleur pair est prévue afin d'apporter un soutien aux situations complexes et d'enrichir l'accompagnement proposé. Grâce à son savoir expérientiel, il contribuera au renforcement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées dans leur parcours de rétablissement.

S'inscrivant dans une approche centrée sur l'expérience vécue, nous espérons que la présence d'un travailleur pair favorisera une

relation de confiance avec le public, facilitant l'expression des besoins et l'adhésion au projet d'accompagnement. Il jouera également un rôle clé dans la sensibilisation de l'équipe aux enjeux de réhabilitation psychosociale, participant ainsi à l'amélioration de l'efficacité globale du service. Faute de candidature en 2024, nous n'avons pas pu finaliser ce recrutement, toutefois, dans cette perspective, une mise en situation a été proposée à une travailleuse paire issue d'un autre service afin d'évaluer l'adéquation entre ses compétences, ses attentes et les besoins du dispositif.

Dans le cadre d'une expérimentation, la DRIHL région à mis en place des GAP auprès de l'ensemble des opérateurs des Hauts de Seine et veulent l'étendre à l'ensemble de la région en 2025. Cela a pour objectif de co-développer les pratiques d'accompagnement et de mettre les travailleurs sociaux en responsabilité pour présenter leurs pratiques et qu'ils s'impliquent dans la mise en œuvre des évolutions à mener. Les équipes seront accompagnées dans la construction des ateliers collaboratif et initier un nouveau cycle de co-développement pour travailler en profondeur les blocages et préoccupations, et inscrire l'accompagnement AVDL dans une dynamique collective.

Nous souhaitons également renforcer les actions collectives en mettant en place des groupes de soutien adaptés aux difficultés rencontrées par les ménages. Ces espaces d'échange pourraient aborder des thématiques telles que l'attente d'un logement social ou l'accompagnement des personnes en procédure d'expulsion.

Cette approche participative vise à favoriser le partage d'expériences et à consolider le réseau de soutien mutuel. En encourageant l'implication active des participants, elle contribue à renforcer les liens sociaux et à accroître l'impact des actions menées par la mission AVDL. Afin d'assurer une continuité et une efficacité durable, ces initiatives pourraient être planifiées sur une base trimestrielle.

Par ailleurs, nous avons réfléchi à la possibilité de concevoir un questionnaire permettant

de collecter les retours d'expériences des ménages accompagnés. Cet outil vise à mieux comprendre leurs besoins, leurs ressentis et leurs difficultés rencontrées tout au long de leur parcours. Les données collectées permettront d'identifier les axes d'amélioration, d'ajuster nos pratiques d'accompagnement et d'optimiser la qualité de nos interventions. Ce retour participatif est une démarche clé pour renforcer l'efficacité de nos actions et mieux répondre aux attentes des ménages. Ce questionnaire peut être remis à la fin de l'accompagnement, avec un délai d'un mois pour que le ménage puisse réfléchir sereinement à ses réponses.

Fin 2023, la Ville de Paris et la DRIHL 75 ont affirmé leur volonté d'augmenter l'accès au logement pour les ménages prioritaires et de réduire les expulsions locatives. Dans le cadre du 6ème PDALHPD, nous avons été conviés à participer à plusieurs groupes de travail tout au long de l'année, afin d'identifier des actions permettant d'améliorer la coordination et la lisibilité des dispositifs d'accompagnement liés au logement.

Le 14 novembre 2024, une rencontre bailleurs-opérateurs accompagnement lié au logement (ASLL et AVDL) a eu lieu dans les locaux de Paris Habitat, rassemblant l'ensemble de l'équipe AVDL des Enfants du Canal. Cet échange a permis de renforcer le dialogue entre professionnels et d'ouvrir des pistes de collaboration.

Suite à cette rencontre, plusieurs actions sont envisagées auxquelles nous souhaiterions participer :

- la création d'un annuaire ASLL/AVDL / services sociaux des bailleurs
- l'organisation d'une nouvelle rencontre bailleurs-opérateurs ASLL/ AVDL en 2025 pour poursuivre les échanges
- l'élaboration d'une plaquette de présentation des dispositifs AVDL / ASLL

Ces initiatives visent à renforcer la complémentarité des acteurs et à améliorer l'accompagnement des ménages en situation de précarité.

De plus, le 13 décembre 2024, l'ensemble des

salariés s'est réuni afin de réaffirmer le projet associatif, notamment le principe du « droit d'abord ». La raison d'être de l'association a été présenté à l'ensemble des salariés, permettant à chacun de mieux appréhender les valeurs et les engagements portés par l'organisation. Cette démarche a marqué le point de départ afin que nous puissions engager notre propre réflexion sur le projet de service AVDL, afin d'adapter et d'affiner les modalités d'accompagnement proposées.

Néanmoins, une priorité a été donnée au renforcement de l'équipe par le recrutement d'un travailleur social. Ce recrutement vise à garantir une stabilité organisationnelle, un renforcement et une continuité dans la prise en charge des ménages accompagnés. Cette structuration renforcera la qualité de l'efficience de notre dispositif.

Enfin, le maintien de 30 mesures par travailleur social permet de réduire la charge de travail individuelle, et de garantir également une qualité optimale de l'accompagnement en permettant à l'équipe de s'adapter de manière plus efficace aux besoins spécifiques de chaque personne accompagnée. Le renouvellement de la convention atteste de la pérennité et de la qualité du service fourni par l'équipe AVDL des Enfants du Canal. Les objectifs de la convention ont été respecté en 2024.

## Partenariats et réseaux

Depuis plusieurs années, nous avons développé des partenariats solides avec les bailleurs signataires du protocole. Ces collaborations favorisent les relogements et fluidifient les échanges, contribuant ainsi à l'efficacité du service. Conscients de leur importance, nous veillons à les préserver et à les renforcer afin de garantir un accompagnement optimal des ménages.

Dans le cadre de deux accompagnements, nous avons travaillé en collaboration avec l'association Aurore, opérateur AVDL spécialisé en santé mentale, depuis le renouvellement de la convention. Une première orientation a été clôturée sans suite en raison de l'impossibilité

de joindre le ménage. En revanche, la deuxième orientation a abouti à une collaboration efficace en faveur du ménage, souffrant de troubles psychiques. Un accompagnement à deux opérateurs a pu être mis en place avec l'accord de la DRIHL.

**Logement** : Bailleurs sociaux, Fonds Solidarité Logement, Action Logement, SIAO 75, BSE, CAF. Nous maintenons également une étroite collaboration avec la BSE d'Emmaüs Solidarité, qui permet d'équiper des ménages en biens de premières nécessités à bas prix.

**Services sociaux de proximité** : Centres d'action sociaux, Aide Sociale à l'Enfance, DASES, DLH

**Réseau associatif** : Secours catholique, Restos du Cœur, restaurants solidaires, Banque Alimentaire, CRESUS, Secours populaire, Médecins du Monde, Convergence, France Terre d'Asile, La Cloche.

**Réseaux et soutiens financiers** : DRIHL, Immobilière 3F, Action Logement, Paris Habitat, France habitation, ICF Habitat, Elogie-SIEMP, Banque Solidaire de l'équipement, SIAO Paris.

## Hébergement - logement

# Le CHAP CHU-ALTHO Familles

## Contexte

2024 : en 10 ans le nombre de personnes sans domicile fixe a plus que doublé passant de 141 500 à 350 000. 2,7 millions de ménages attendent un logement social.\*

Paris, dans la nuit du 19 au 20 août 2024, 28 659 enfants étaient hébergés à l'hôtel. Cette même nuit, soit quelques jours avant la rentrée scolaire, au moins 2043 enfants, dont 467 enfants de moins de 3 ans, sont restés sans solution d'hébergement après que leurs familles ont eu à solliciter le 115.\*\* Ces chiffres, non exhaustifs de surcroît, nous révèlent une situation dramatique.

Dans un contexte d'une crise du mal logement qui s'aggrave, et face à une situation tragique d'augmentation incessante du nombre d'enfant sans abri et mal logés, LE CHAP poursuit, en cette neuvième année d'existence, son engagement auprès des familles pour défendre leurs droits dont celui, fondamental du droit au logement.

## Hébergement et Accompagnement Social

Structure d'hébergement située dans le diffus, le CHU-ALTHO est un des moyens d'action de l'association Les Enfants du Canal pour agir en faveur des publics familles, contre le mal-logement et le sans-abrisme.

En offrant des conditions dignes et proches de l'habitat normé, aux adultes et aux enfants

hébergés préalablement par le 115, il se veut complémentaire des structures d'hébergement de court terme et d'insertion tels que les CHU, CHRS... et levier d'insertion face une crise du logement de plus en plus aiguë. Il offre une solution concrète pour garantir aux familles un hébergement stabilisé, décent, adapté à leurs besoins et favorise la mise en œuvre d'un accompagnement en considération de l'intérêt supérieur des enfants.

## 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

**94** places installées  
**32915** nuitées réalisées  
taux d'occupation **95.67 %**  
**128** personnes hébergées  
    **52** adultes  
    **76** enfants  
    soit **28** familles  
Orientations SIAO92 : **100%**  
    En cours d'année  
**40** admissions soit **8** familles  
    **34** sorties soit **8** familles  
**30** sorties vers le logement  
    soit **7** familles  
    **4** salariées – ETP  
Financement : **DRIHL92**

\* Données 30° rapport annuel du mal logement - février 2025 Fondation pour le logement des personnes défavorisées

\*\* Données Baromètre des enfants à la rue 2024 - FAS-UNICEF

## Hebergement

Le CHU-ALTHO Familles dispose de 94 places d'hébergement - catégorisées insertion hors-CHRS - dans le département des Hauts de Seine (Bagneux, Chatillon, Clamart, Fontenay aux Roses, Courbevoie et Puteaux) pour un total de 20 appartements individuels dont l'association est locataire en titre dans le parc locatif social et privé.

### Contingent des places d'insertion - Localisations

BAGNEUX	1 appartement	T3	4 places	Parc privé	Propriétaire
CHATILLON	3 appartements	T3	3 X 4 Places	Parc privé	Agence Immobilière
	1 appartement	T3	4 places	Parc social	Bailleur 1001vieshabitat
	4 appartements	T4	4 X 6 places	Parc social	Bailleur 1001vieshabitat
CLAMART	1 appartement	T2	2 places	Parc social	Bailleur 1001vieshabitat
	3 appartements	T3	3 X 4 places	Parc social	Bailleur 1001vieshabitat
	1 appartement	T3	4 places	Parc social	Bailleur
ICF LA SABLIERE					
	1 appartement	T4	6 places	Parc social	Bailleur 1001vieshabitat
COURBEVOIE	1 appartement	T3	4 places	Parc social	Bailleur Antin Résidences
FONTENAY AUX ROSES	2 appartements	T4	2 X 6 places	Parc social	Bailleur 1001vieshabitat
	1 appartements	T4	6 places	Parc social	Bailleur ICF La Sablière
PUTEAUX	1 appartement	T3	4 places	Parc social	Bailleur Antin Résidences

## Gestion du Parc Locatif

Pour s'assurer du bon fonctionnement du centre d'hébergement dans sa partie locative, l'équipe du CHAP travaille en étroite collaboration avec l'équipe technique et logistique de l'association. 1 salarié est plus spécifiquement détaché pour les appartements du CHU-ALTHO Familles.

## Entretien Technique - Rénovation

L'équipe technique et logistique intervient tout au long de l'année au sein des appartements pour tout ce qui a trait aux problèmes d'ordre technique, hygiène et sécurité : réhabilitation, implantations-réimplantations, aménagements-

réaménagements, entretiens techniques, désinsectisations, réparations.

- Les rénovations partielles ont concerné 4 appartements : Courbevoie - Chatillon 5 - Chatillon 2 - Clamart 2
- Les rénovations intégrales ont concerné 3 appartements : Bagneux - Chatillon 4 - Clamart 1

Le CHAP a pu cette année mettre un terme définitif au co-hébergement, suite du départ quasi-simultané des deux familles qui l'occupaient jusqu'à présent. L'ensemble du contingent permet aujourd'hui d'accueillir les familles uniquement en individuel.

## Equipe sociale

L'équipe du CHU-ALTHO est composée de 4 salariées intervenant à temps plein : 1 coordinatrice, 1 conseillère en économie sociale et familiale, 2 travailleuses sociales.

L'année 2024 est marquée par le départ, début décembre, d'une salariée présente depuis 8 ans. Une nouvelle phase de recrutement est en cours pour permettre à l'équipe de retrouver sa complétude.

« Accueillir, Allez-vers, Agir Ensemble », l'accompagnement porté par l'équipe prend en compte l'ensemble des membres composant une famille, les adultes tout autant que les enfants. Il se veut individuel et personnalisé. Il se caractérise par l'alternance de rencontres au bureau situé dans les locaux de l'association au 10 rue Didot 75014 PARIS, au domicile des familles et d'accompagnements physiques en extérieur.

La diversité et la complexité des situations rencontrées par les familles nécessitent un accompagnement global, au plus proche de leurs réalités avec pour fil directeur la sortie vers le logement pérenne.

## Accompagnement social et multi référence

La reconnaissance à l'auto-détermination est une valeur forte portée par les membres de

## DOMAINE D'INTERVENTION

Accès aux droits  
Défense des droits  
Accès au logement  
Démarches administratives  
Soutien au « tout numérique »  
Insertion professionnelle  
Formation – soutien linguistique  
Ateliers « mots -ments »  
partagés  
Ressources  
Soutien alimentaire  
Gestion du budget  
Enfance et famille  
Parentalité  
Scolarité - activités périscolaires

l'équipe. Elle soutient le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

L'accompagnement est pluriel, modulable et pluridisciplinaire. Il s'appuie sur l'auto-évaluation des besoins des familles, s'adapte à leurs difficultés et à leurs capacités, à leur temporalité.

Le contenu et les modalités d'accompagnement s'ajustent en fonction du désir des personnes, sans jugement, ni présupposés de ce qui serait « bon » pour elles.

En ce sens l'accompagnement proposé se veut être un accompagnement orienté rétablissement qui replace les personnes en tant qu'actrices de la définition de leurs désirs et des moyens de leur réalisation. Dans son principe de fonctionnement, l'équipe propose et combine « référence de parcours » et « multi référence ».

En mettant au service des personnes des connaissances, des compétences variées et en offrant une disponibilité collective des travailleuses sociales, l'accompagnement tel qu'il est mis en œuvre permet de sortir de la relation duelle et d'ouvrir les perspectives et dimensions travaillées. Il met à disposition de chaque situation, des compétences à la fois

techniques et relationnelles mobilisées au cas par cas.

Dès lors, les personnes hébergées ont la possibilité de se (re)définir elles-mêmes dans l'accompagnement. Ces principes de fonctionnement apportent également aux membres de l'équipe une flexibilité leurs permettant de se donner une place de leur choix dans le travail au quotidien. En l'absence du référent de la famille, qui assure la coordination du parcours et le suivi du dossier personnel, ce travail de collaboration permet, par ailleurs, d'assurer le relais auprès de cette dernière et des partenaires si besoins.

L'accompagnement se poursuit « hors-les-murs » pour les familles ayant accédé au logement. Il s'adapte à leurs besoins et à leurs temporalités. Cette année, 17 familles ont pu ainsi bénéficier d'un accompagnement, de soutiens réguliers et/ou ponctuels pour tout type de démarches.

Engagement de principe du maintien de l'accompagnement d'une durée de 4 mois à 6 mois au sortir de l'hébergement :

- Sorties 2024 : 7 familles

Soutien ponctuel en fonction des besoins :

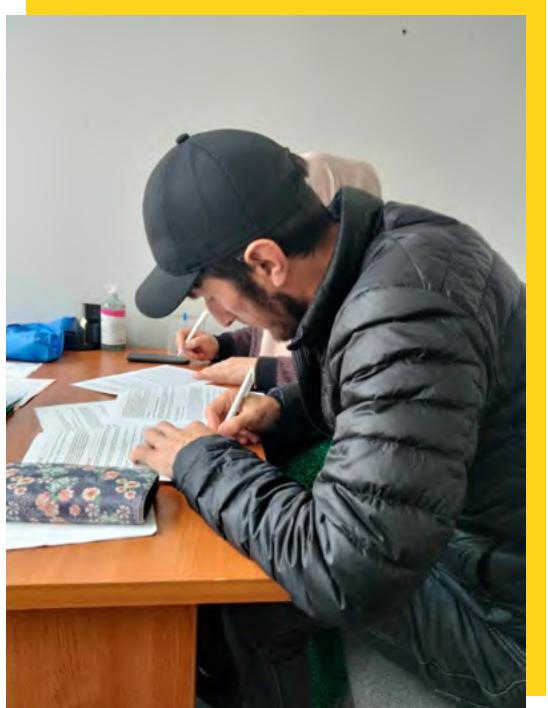
- Sorties 2023 : 3 familles - Sorties 2022 : 3 familles - Sorties 2021 : 3 familles - Sortie 2019 : 1 famille

## Astreintes

En lien avec les autres structures d'hébergement de l'association, l'équipe du CHAP assure des périodes d'astreintes en soirée et le week-end. Les astreintes permettent d'assurer une mission de sécurité, de maintenir un lien de proximité et d'interagir avec les résidents et les agents d'accueil en poste, dans la gestion de situations complexes et/ou présentant un caractère urgent.

## Actions collectives

Au-delà des accompagnements individualisés pour chaque famille, s'ajoute une action à visée collective prenant la forme d'ateliers, d'animations, de sorties de loisirs et/ou culturelles, de participation à des événements rythmant la vie associative.



## INDICATEURS LOGEMENT

- **30** sorties logement  
soit **7** Familles
- **6** familles - Parc locatif social  
soit **27** personnes
- **1** famille - Parc locatif privé  
soit **3** personnes
- **27** DLS
- **16** appuis logement / SYPLO
- **10** DALO
- **7** Requêtes prioritaires COMED
- **2** Recours contentieux TA
- **2** Recours Indemnitaires
- **6** Attributions en CALEOL
- **22** Propositions logement
- **10** Refus CALEOL
- **5** Autres refus

## Activités – Sorties collectives

### JANVIER

- Sortie festive - Galette des Rois - centre socio-culturel du Pavé Blanc - Clamart (92)

### AVRIL

- Sortie loisirs : Bowling – Paris (75)
- Assemblée Générale des EDC

### JUILLET

- Journée Pique-nique - Olympiades - Parc de l'Île de Saint Germain – Issy Les Moulineaux (92)
- Sortie Loisirs – Parc d'attractions St Paul – Saint Paul (60)

### AOUT

- Journée pique-nique – Île de loisirs Jablines - Annet – Jablines (77)
- Pique-nique - Accrobranche - Forêt de

Meudon – Chaville (92)

Et tout au long de l'été, sorties de loisirs - baignade - Clamart Plage (92)

### NOVEMBRE

- Participation à la Collecte de la Banque Alimentaire

### FETE DE FIN D'ANNEE

- Fête des enfants (4 janvier 2025)
- Soutenue par l'équipe de century 21 – Paris 14 - opération nationale de collecte de jouets « Un jouet pour un sourire »



## Action de formation

En 2024, l'équipe du CHAP poursuit son activité de formation pour répondre au mieux aux besoins des familles et se doter d'outils supports à son action.

- Formations internes et transversales aux EDC
- Formations externes

Ces formations favorisent l'interconnaissance, les échanges pratiques, le partage autour de cultures professionnelles différentes et la recherche de solutions en commun. Elles

permettent de réinterroger les pratiques professionnelles dans une démarche réflexive, les renforcer par de nouveaux savoirs, compétences acquises, les nourrir et les faire évoluer.

Les formations viennent en complément du travail d'analyse des pratiques réalisé, avec le soutien de l'organisme ALPHA PSY. Ce dernier est porté par l'équipe mais également mené conjointement avec les travailleurs sociaux du Mesnil et les coordinateurs des différents services des EDC.

## Formations - approches thématiques

### **Logement et accompagnement**

- DALO Niveau II - Association DALO
- La décohabitation des femmes victimes de violences conjugales - Quel levier pour le maintien à domicile ou le relogement - 94°atelier de la DIHAL
- Atelier de sensibilisation destinés aux Intervenants sociaux - secteur AHI en Ile de France - GIPHIS
- Formations SI-SIAO SIAO92

### **Santé**

- Interprétariat/médiation en santé et en santé mentale - GHU Paris
- Psycho Trauma - Psychiatrie & Neurosciences
- Psychoses : repérer, soigner et accompagner - GHU Paris
- Dépression et troubles anxieux - GHU Paris
- Corps et psyché - GHU Paris
- Créativité et précarité - GHU Paris
- Comment travailler dans des conditions d'interprétariat - GHU Paris
- Prisme-Précariété et santé mentale- ORSPERE-SAMDARRA
- Précarité menstruelle - Association REGLES ELEMENTAIRES
- Détection de troubles psychiques et orientation vers une prise en charge adaptée - INFOR SANTE

### **Droits des étrangers**

- Fondamentaux des droits des étrangers - FAS

### **Vie associative**

- Structurer sa gouvernance - ALPHA PSY
- Journées salariés - EDC
- Risques psycho-sociaux - EDC
- DUERP - Cabinet Propuls'
- APP - APM - ALPHA PSY

## **Réseau et partenariat**

Le CHAP s'inscrit dans un environnement de proximité lié à l'implantation géographique des appartements, en lien avec une diversité d'interlocuteurs. Il collabore avec de nombreux acteurs de terrain et partenaires, sans lesquels il ne serait pas en mesure d'accompagner au mieux les familles. Son réseau s'étend plus largement sur le département des Hauts-de-Seine, Paris et le territoire Francilien. Il s'ajuste et évolue chaque année en fonction des situations et de la nature des besoins rencontrés.

### **Réseau partenarial**

6 Villes des Hauts de Seine - Paris - Ile de France

### **Services Préfectoraux, départementaux de proximité**

Administrations, Délégué Départemental aux droits des femmes, Services Municipaux, Pôles sociaux, MAPS, ASE, AEMO, CCAS, CAF...

### **Autres acteurs sociaux et de proximité**

Maisons des droits, écoles, collèges, autres partenaires de l'éducation nationale, crèches ...

### **Réseau emploi formation**

Pôle emploi, Maisons de l'emploi, Missions locales, CODAC DPH, ACTIVE FARAIDE, ASEC, ACIFE, Initiative Emploi, Entourage, Food de rue, Carton Plein, Association Espaces...

### **Services de santé**

Médecins généralistes et spécialistes, hôpitaux, centres de santé municipaux, PMI, CAMSP, MDPH, GHU Paris, GHU Paris 14°, association L'Enfant Bleu...

### **Réseau associatif et privé**

Centres socioculturels - Guyemer Chatillon et Pavé Blanc Clamart - Secours Catholique, Secours Populaire, Restos du cœur, FAP, Emmaüs Connect, Les Petits Chaperons Rouges, Coup d'Pouce, Banque Alimentaire, la Gafib, la Croix Rouge, Crésus, GISTI, CIMADE, Adage18, NVN, Association Flora Tristan, Femmes Solidaires, Activ Optic, Agence century 21 « opération un jouet un sourire », Molly Humanity Diaspo, Règles Elémentaires...

### **Logement**

DRIHL, Siao92, Action Logement, AFILL,

FSL, service logement ville de Chatillon, 1001vieshabitat, Antin résidence, ICF Habitat, Vallée Sud Habitat et autres Bailleurs sociaux, gardiens d'immeubles, Agences immobilières, propriétaires privés...

### **Financement**

Pour le fonctionnement du centre d'hébergement d'urgence alternative à l'hôtel, l'association Les Enfants du Canal perçoit une dotation annuelle - UD DRIHL92 au titre du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées visant la résorption des nuitées hôtelières - PDALHP 2020-2025.

## **Constats et perspectives**

Cette année 2024 a été particulièrement éprouvante pour de nombreuses familles touchées de plein fouet par les problèmes récurrents d'ordre administratif liés à la régularisation de leur séjour en France, confrontées aux délais anormalement longs pour obtenir un rendez-vous en préfecture (7 - 11 mois la plupart du temps) pour l'octroi de récépissés de demande de titre de séjour, leur renouvellement ou leur production (8 ans d'attente pour la régularisation du séjour de plusieurs mères malgré des enfants nés en France). De nombreuses situations ont été et sont toujours bloquées.

Et cette année encore, les jeunes majeurs ont été en première ligne, mis à mal pour poursuivre leur scolarité, anxieux face à un présent dans lequel il leurs est difficile de faire valoir leurs droits et un avenir, dans lequel il est difficile de se projeter menacés par une législation de plus en plus restrictive en termes de droits des étrangers.

Ces blocages, liés aux préfectures, ont pour conséquences de nombreuses ruptures de droits notamment au niveau de la CAF, de la Sécurité Sociale et n'ont pas permis pour certains d'accéder à l'emploi ou à des formations linguistiques, qualifiantes comme ils l'espéraient. Certains ont même perdu l'opportunité d'une signature de contrat de travail ou de renouvellement.

Les délais de traitements par les administrations

se sont allongés. Obtenir une couverture maladie, une carte vitale, des indemnités journalières à la suite d'un arrêt maladie, un accident de travail, un congé maternité, un rectificatif de déclaration des impôts, une erreur sur un acte de naissance peut durer six mois et plus, et un acte de naissance de l'Ofpra, plus de deux ans..

A la lenteur s'ajoutent la complexité des démarches et l'absence d'interlocuteurs clairement identifiables, opérationnels, réactifs : se démener, se battre pour tout et tout le temps inlassablement devient la norme et participe au blocage des situations.

Le contexte socio-économique n'est pas non plus favorable, la hausse des prix, l'inflation, le coût de la santé, des transports et la vie en général, le chômage, la précarité des emplois, ont un impact certain sur le budget des familles déjà fragilisées par leur parcours de vie et dans celui de leur insertion.

Les difficultés financières liées à l'instabilité des ressources, leur faible niveau, ou l'absence totale de ressources, ont impacté défavorablement le quotidien et le budget de nombreuses familles au cours de l'années 2024.

Cette situation nous a demandé de porter une attention toute particulière au soutien à apporter en terme alimentaire (les partenaires extérieurs, associations agissant contre la précarité alimentaire étant eux même en difficultés, distribuant moins ou plus à certains bénéficiaires) mais également pour des besoins de premières nécessités tels que les produits d'hygiène (savons, dentifrices, serviettes hygiéniques...) et ceux destinés aux bébés et enfants en bas âges ( laits infantiles, couches, crèmes hydratantes corps et visage...).

Sans cesse pénalisées dans leurs démarches d'insertion, les familles font preuve d'un courage immense pour tenir bon, protéger les leurs et construire un avenir qu'elles souhaitent meilleur, dans un logement qui puissent être définitivement le leur.

Notre engagement au quotidien auprès des familles accueillies pour améliorer leurs conditions de vie et d'habitat, les soutenir face aux difficultés et besoins grandissant et mettre

tout en œuvre pour favoriser leur accès au logement demeure notre priorité, se poursuit et s'invente.

Il n'en demeure pas moins que sans une politique volontariste, ambitieuse de la part des pouvoirs publics et les services de l'état qui fasse de la question du logement - de surcroît abordable - une priorité absolue, en respect de la loi, avec des moyens financiers alloués à la hauteur des besoins et des enjeux, la crise du mal logement continuera à détruire des vies et tuer. Cela n'est pas et n'est plus tolérable pour les travailleurs sociaux et citoyens que nous sommes.

# Résultats chiffrés

## Activité

### Nombre de personnes hébergées

**128** personnes accueillies au sein du CHU-ALTHO

- **49** adultes
- **3** jeunes majeurs
- **76** enfants – dont **2** naissances

Soit :

- **57** Hommes – **71** Femmes
- Ce qui correspond à **28** familles hébergées
- **21** Couples avec enfants
- **7** Parents isolés avec enfant(s)

### Nombre d'admissions

- **40** personnes sont nouvellement admises soit **8** familles

### Nombre de sorties

- **34** personnes sont sortantes soit **8** familles

### Durée de séjour

Au 31/12/2024	Nb de Sortants	Nb de Ménages sortants	Nb de Présents	Nb de Ménages Présents
< 8 jours	0	0	4	1
8 jours à 1 mois	0	0	0	0
1 à 6 mois	1	0	20	4
6 à 12 mois	5	1	15	3
12 à 18 mois	6	1	16	3
18 mois à 2 ans	6	1	10	3
2 à 3 ans	12	4	15	3
3 à 4 ans	4	1	5	1
> 4 ans	0	0	9	2
Total	34	8	94	20

## Cumul des durées de séjour

Au 31/12/2024	Durée moyenne du séjour des sortants (jours)	Durée moyenne du séjour des présents en fin de période (jours)	Durée moyenne du séjour des actifs (jours)	Cumul des durées de séjour des sortants (jours)	Cumul des durées de séjour des présents en fin de période (jours)
128 suivis	686,41	654,05	662,65	23338	61481
28 familles	761,88	669,75	696,07		

## Profil des familles accueillies

### Composition familiale

	Nb de ménages	Nb de personnes
Mères isolées avec enfants	7	24
Couples avec enfants	21	104
Total	28	128

Les enfants mineurs représentent **58,6 %** des personnes hébergées.

### Ages des personnes accueillies

Ages	Nbre de personnes	% de personnes
Non renseigné	0	0.0%
- de 3 ans	15	11.7%
3 à 17 ans	60	46.9%
18 à 24 ans	8	6.3%
25 à 44 ans	36	28.1%
45 à 59 ans	8	6.3%
60 à 69 ans	1	0.8%
70 ans et +	0	0.0%
<b>Total</b>	<b>128</b>	<b>100%</b>

### Répartition du nombre d'enfants par type de composition familiale

	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants	4 Enfants	Total
Couples	0	9	6	6	21
Mères Isolées	2	2	2	1	7

## Caractéristiques des personnes prises en charge

Personnes bénéficiaires de la protection internationale (réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire)	16
Femmes victimes de violence	3
Personnes placées sous-main de justice	1
Personnes présentant des troubles psychiques	26
Personnes victimes de violence	20
Personnes sortant d'incarcération	1
Jeunes majeurs (18-25 ans)	3
Personnes en situation de handicap (ayant été reconnues ou reconnues par la MDPH ou faisant l'objet d'un dossier en cours de traitement par la MDPH)	4

## Nature des Ressources

1 salaire + CAF	7	couples
	1	mère isolé
2 salaires + CAF	4	couples
2 salaires	1	couple
IJ + CAF	1	couple
ARE + CAF	1	couple
CAF	1	couple
	1	mère isolée
CAF + PA	1	mère isolée
Sans	1	couple
	1	mère isolée
<b>Total</b>	<b>20</b>	

## Emploi

<b>Adultes présents au 31/12/2024</b>	
<b>En emploi</b>	19
<b>En formation</b>	1
<b>En arrêt maladie</b>	1
<b>En arrêt maternité</b>	1
<b>En recherche emploi</b>	5
<b>Au foyer</b>	9
<b>Total</b>	36

## Ressources

<b>0,00 €</b>	1	1 Mère isolée + 3
<b>0,00 € - 500,00 €</b>	2	1 Couple + 4 - 1 couple + 2
<b>500,00 € - 1000,00 €</b>	1	1 Mère isolée + 1
<b>1000,00 € - 1500,00 €</b>	2	2 Couples + 2
<b>1500,00 € - 2000,00 €</b>	2	2 Couples +2
<b>2000,00 € - 2500,00 €</b>	2	1 Couple + 2 - 1 Mère isolée + 4
<b>2500,00 € - 3000,00 €</b>	4	2 couples + 4 - 2 Couples + 2
<b>3000,00 € - 3500,00 €</b>	1	1 couple + 4
<b>3500,00 € - 4000,00 €</b>	2	1 couple + 4- 1 couple + 3
<b>4000,00 € - 4500,00 €</b>	2	2 Couples + 4
<b>+ 4000,00 €</b>	1	1 mère isolée + 3
<b>Total</b>	20	

## Accès logement

**22** propositions logement faites en 2024 pour **19** familles parmi les **28** accueillies  
**6** attributions obtenues en CALEOL (5 propositions 2024 + 1 proposition 2023)

### Nombre de propositions pour les 19 familles concernées depuis 2022

	2024	2023	2022	Total / famille
<b>1 Famille</b>	3	1		4
<b>9 familles</b>	1			1
<b>4 familles</b>	1	1		2
<b>1 famille</b>	1	2		3
<b>1 famille</b>	1		3	4
<b>2 familles</b>	2	2		4

**Sur 22 propositions logement 15 refus sont notifiés**

**10 motivés en CALEOL**

- 8 - motifs Rang 2
- 1 - motif 1 enfant déclaré mais non pris en compte par la CAF pour les prestations familiale
- 1 - motif ressources insuffisantes

**5 motivés avant le passage en CALEOL**

- 1 - Dossier ajourné – 1 famille (après départ de la structure à son initiative)
- 1 - Dossier non transmis par la famille dans les délais impartis
- 3 – refus famille après visite

**7 familles accèdent au logement pérenne soit 30 personnes**

- 6 parc locatif social
- 1 parc privé

**Précision sur les sorties logement**

<b>Proposition</b>	<b>Type</b>	<b>Localisation</b>	<b>Bailleur</b>
DRIHL	T3	ASNIERE	Immobilière du Moulin Vert
Ville de CHATILLON	T3	CHATILLON	Haut de Seine Habitat - OPH
DRIHL	T3	NANTERRE	Nanterre Coop Habitat
DRIHL	T4	CLAMART	Vallée Sud Habitat
PREF	T4	ISSY LES MOULINEAUX	AXIMO
DRIHL	T5	CHATILLON	Vallée Sud Habitat
	T3	FONTENAY LE FLEURY	Propriétaire privé

## Étude nationale des coûts du dispositif AHI

	<b>Diffus</b>
Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	32 915
Nombre de places installées	94
Nombre de personnes hébergées	128
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	15
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	60
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	8
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	44
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	1
Adultes avec enfants	46
Adultes sans enfant	3
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	28
Nombres de Séjours dans l'année (nombre de personnes sorties)	34
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	4
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	21
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	103
Cumul des durées de séjours (en jours)	23 338
Nombre de personnes présentes au '2024-12-31'	94
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2024-12-31' (jours)	61 387
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	30
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté	-
Nombre de séjour - Sortie autre (à l'initiative des résidents)	4

## Hébergement - logement

# Bail Bail la Rue

### Contexte

Dans le cadre du Plan parisien pour le Logement d'abord, la Ville de Paris a proposé en 2023 de construire avec les Enfants du Canal un projet pour permettre un accès direct de la rue au logement à 15 ménages sans abris chroniques grâce à la mise à disposition de logements du contingent de la Ville. Cette initiative est née de la mobilisation d'acteurs et notamment Médecins du monde au travers de leur programme « Pas de santé sans toi » qui militait depuis de nombreuses années pour un plaidoyer qui portait sur l'accès au logement comme déclencheur du parcours de soins. Intervenant en complémentarité avec le droit commun, ce projet pilote expérimentera des pratiques innovantes qui, si elles se révèlent efficaces, pourraient être développées à plus grande échelle.

Fin 2023, un groupe de travail réunissant différents acteurs (Ville de Paris, DRIHL, SIAO, les 2 associations opérateurs AVDL « La rue au logement », Médecins du Monde) a réaffirmé l'ambition de ce projet : être fidèle » aux 8 principes du Logement d'abord.

Initialement pensé pour être adossé au dispositif AVDL « La Rue au logement » porté par les 2 opérateurs parisiens (Les Enfants du Canal et le Groupe SOS), cette pré configuration n'a pu aboutir puisque de multiples freins sont apparus : Les politiques d'attribution, le cadre réglementaire contraint, l'ambition mesurée du projet, son caractère expérimental et le cadrage financier...

Cependant, cette tentative d'expérimentation d'un projet pilote pour permettre l'accès direct de la rue au logement a permis de réunir des acteurs, de les confronter aux principes du LDA, d'évoluer dans leurs perceptions et surtout de permettre la pré configuration d'un nouveau projet rendu possible par la sortie du 08 juin 2023 d'un AAP « Appel à projets logements Hlm accompagnés » financée par le FNAVDL.

Les porteurs du projet (Les Enfants du Canal & la RIVP) avec le soutien de la Ville de Paris ont alors associé différents partenaires dans l'écriture du projet : Le Samu Social de Paris, Médecins du Monde, La Cloche, CAARUD Ego de l'association Aurore, Convergence Paris, Carton Plein, GEM La Vie à Paris, Oppelia-Charonne...

Le 12 décembre 2023, le projet intitulé « Bail Bail La Rue » a été retenu grâce à un financement conjoint du FNAVDL (fonds public, alimenté par l'État, les bailleurs sociaux et Action Logement) et de la Ville de Paris.

### La boussole : Les 8 principes du logement d'abord

L'ambition du projet est d'être fidèle aux 8 principes du Logement d'abord.

- 1. Le droit au logement :** Toute personne en situation régulière et disposant de ressources minimales peut prétendre à un logement sans autre prérequis. Une proposition de logement sera réalisée au plus tard 8 semaines après l'accueil dans le dispositif

**2. Séparation logement / l'accompagnement :** Le maintien dans le logement n'est pas conditionné à l'atteinte d'objectifs dans l'accompagnement. Deux équipes distinctes chargées de la gestion locative adaptée et l'accompagnement seront proposées.

**3. Choix et contrôle des services :**

- Les modalités d'accompagnement seront définies avec l'équipe d'accompagnement et l'équipe pourra proposer une visite à domicile au minimum une fois par semaine.
- Le choix de l'aménagement du logement : grâce à l'appui de l'équipe et une aide à l'équipement de 1000€.

**4. Les personnes accompagnées sont les experts de leur vie :** elles seront impliquées dans l'ensemble des décisions les concernant. Les personnes ont appris

des choses de leur expérience, acquis des forces, des compétences qu'elles pourront utiliser dans leurs projets. Nous encouragerons ainsi à développer leur pouvoir d'agir.

**5. L'accompagnement sera proposé aussi longtemps que besoin,** le temps nécessaire, quel que soit le statut de locataire, avant l'entrée en logement, si la personne le perd, quitte son logement ou devient locataire en titre.

**6. Services d'accompagnement orientés vers le « rétablissement » et la réduction des risques.** Les pratiques orientées rétablissement se définissent par le droit « d'aller mieux » et de développer un sentiment de bien-être personnel dans tous les domaines de la vie.

## Le rétablissement se base sur 5 principes clés.

### Espoir

Développer l'espoir de façon globale dans la vie de la personne. Lui associer à la possibilité de rêver, à l'espérance d'un avenir meilleur.

### Soutien

Développer un réseau de soutien auprès de soignants, de ses proches, comme auprès de ses pairs. Au sein duquel il pourra recevoir et proposer du soutien.

### Plaidoyer pour soi-même

Être en mesure de se faire entendre, pouvoir représenter ses proches intérêts et parier en son nom propre. Nécessité d'apprendre à s'affirmer, savoir se défendre.

### Empowerment

Dans le cadre du rétablissement en santé mentale, il s'agit d'acquérir des connaissances sur ses problèmes de santé, mais aussi ses droits et sur son traitement. Plus largement, l'empowerment consiste à accéder à la formation tout au long de sa vie et favoriser le développement de la littératie.

### Responsabilisation

Prendre conscience de sa propre responsabilité dans son parcours de soin. Être en mesure de prendre ses propres décisions et d'en gérer les répercussions pour gagner en autonomie.

# **Carte d'Identité de « Bail Bail La rue » : une réponse logement d'Abord complémentaire aux dispositifs à destination des personnes sans abri**

## **Public cible**

Personnes sans-abri chroniques (ayant des longs parcours de rue) en situation régulière, souhaitant accéder à un logement dans le diffus, ayant besoin d'un accompagnement global et intensif.

## **Orientation**

La Coordination des acteurs de la Veille Sociale du Samu Social de Paris sera destinataire des candidatures par les partenaires du dispositif + ouverture à des MIS identifiés (septembre 2024)

## **Admission**

Une commission d'admission, composée de partenaires, étudiera, au rythme des captations des logements, les candidatures proposées

## **Logement**

Proposition de logement (8 semaines maximum après la décision d'admission). Si les logements captés le permettent, deux logements de façon concomitante seront proposés au ménage.

## **Intégration**

Accompagnement dès la désignation des candidats / Signature du contrat de sous-location et d'une convention tripartite (sous-locataire/RIVP/ Les Enfants du Canal / Aide à l'équipement de 1000€/ménage).

## **Glissement du Bail**

Tous les 6 mois, rencontre entre les sous locataires, Les Enfants du Canal et la RIVP pour changer de l'éligibilité du sous locataire à un glissement de bail. En cas d'accord, passage en commission d'attribution du candidat pour le glissement du bail et signature de contrat de bail entre le ménage et la RIVP.

## **Services Accompagnement & GLA (Gestion Locative adaptée)**

Séparation entre le logement et

l'accompagnement : Deux équipes distinctes EDC, en lien avec la RIVP.

- Gestion Locative adaptée : soutien modulable pour favoriser leur autonomisation progressive dans leurs devoirs de locataires de la signature du contrat de sous-location jusqu'au glissement de bail.
- Une Equipe propose un accompagnement global et intensif, aussi longtemps que nécessaire, axé sur le Rétablissement, en multi référence et qui mobilise les professionnels partenaires autour du ménage.

## **Animation & Pilotage**

- Commission d'admission : mensuel pendant la montée en charge puis trimestriel – à ajuster selon la captation des logements
- Comité de Suivi du dispositif : trimestriel année 1 puis semestriel années suivantes
- Instance situation complexe : à la demande des EDC ou de la RIVP.

## **Partenaires**

- Opérationnels : RIVP, Les Enfants du Canal & VDP.
- Partenaires associés : Le Samu Social de



Paris, Médecins du Monde, La Cloche, CAARUD Ego de l'association Aurore, Convergence Paris, Carton Plein, GEM La Vie à Paris, Oppelia-Charonne.

### **Reporting et Evaluation**

L'Observatoire social de la Ville de Paris coordonnera un dispositif de suivi et d'évaluation afin de mesurer les effets du projet pour les personnes relogées et d'identifier les conditions de réussite du projet pilote en vue d'un potentiel passage à l'échelle.

## **Les Equipes de Bail Bail La Rue**

### **Equipe accompagnement (2.2 ETP)**

Les Enfants du Canal ont rattaché ce projet à une équipe existante compte tenu du nombre restreint de personnes (15 ménages) et de la montée en charge progressive: celle des services hébergements Grancey et Vésale qui accompagnent des personnes isolées au sein de 2 collectifs (40 places) et d'appartements en cohabitation (28 places). Ces services ont été formés à l'approche Logement d'Abord en 2023.

L'intérêt de ce rattachement est triple :

- Mutualisation des compétences déjà existantes des équipes au service de ce projet (aller vers, approche Réduction des Risques, bonne connaissance du public sans abri...)
- Incarnation du « logement d'abord » pour faire évoluer les pratiques en hébergement
- Compléter les équipes de professionnels travailleurs pairs et médiateur santé.

3 types de professionnels seront mobilisés pour réaliser l'accompagnement en multi référence (2 ETP au total) sous l'encadrement d'un coordinateur (0.2 ETP) et avec le soutien du Chargé de Mission Logement d'Abord.

- 3 travailleurs sociaux (1.5 ETP)
- 2 travailleurs pair (0.3 ETP)
- 1 médiateur santé (0.2 ETP)

### **Equipe GLA (2/3 ETP)**

La mission du service de Gestion Locative Adaptée (GLA) est d'assurer le respect des

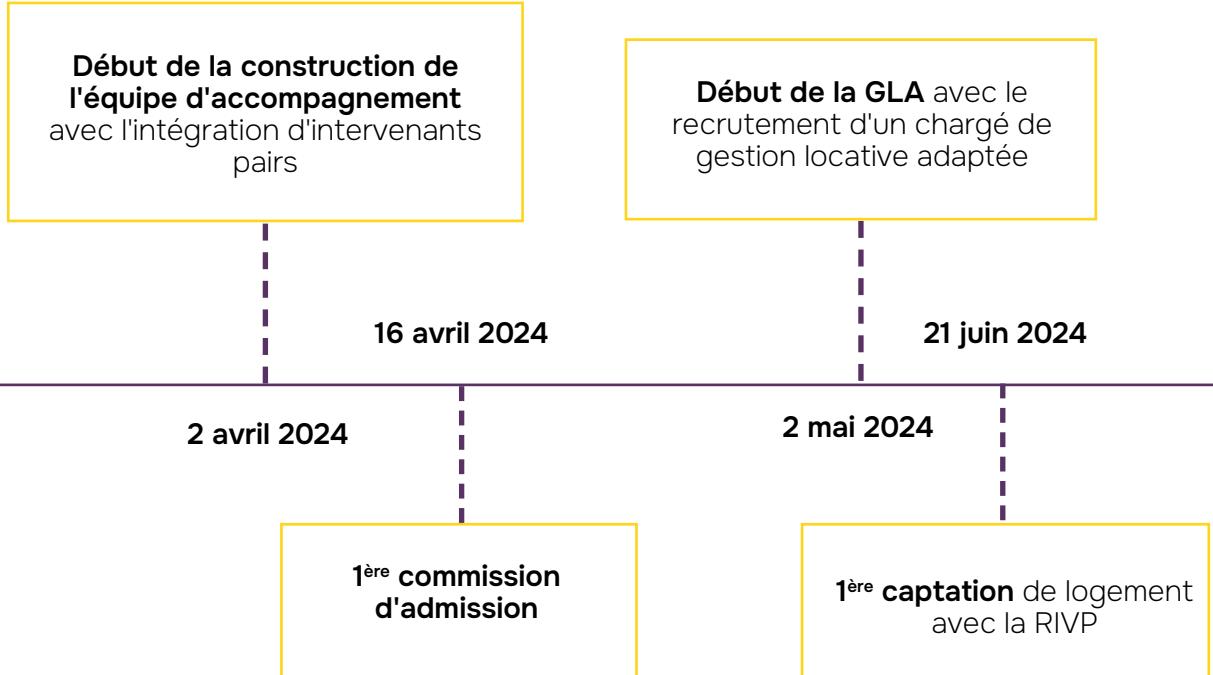
droits et devoirs du sous-locataire et du bailleur. La GLA consiste en une activité de gestion de proximité « rapprochée et attentive » adaptée aux personnes : lors de l'attribution et de l'entrée dans les lieux, tout au long du contrat de sous-location et jusqu'au glissement de bail. La spécificité de la GLA dans le cadre du projet pilote réside dans le degré d'individualisation de la réponse aux besoins des ménages sans-abri chronique afin de favoriser leur autonomisation progressive dans leurs devoirs de locataires (paiement du loyer et charges, entretien du logement, respect du voisinage...).

Pour réaliser les missions relatives à la GLA, deux métiers sont nécessaires :

- Gestion par le chargé de gestion locative adaptée : Un service de Gestion Locative (1/3 ETP) adapté a été créé au sein de l'association des Enfants du Canal. Une organisation et des process spécifiques ont été mis en place pour s'adapter à cette nouvelle mission.
- Maintenance (1/3 ETP) : Nous avons développé cette nouvelle action à partir de nos dispositifs existants. L'équipe est actuellement composée d'un coordinateur (également agent technique) et de deux agents techniques.



# Les temps forts



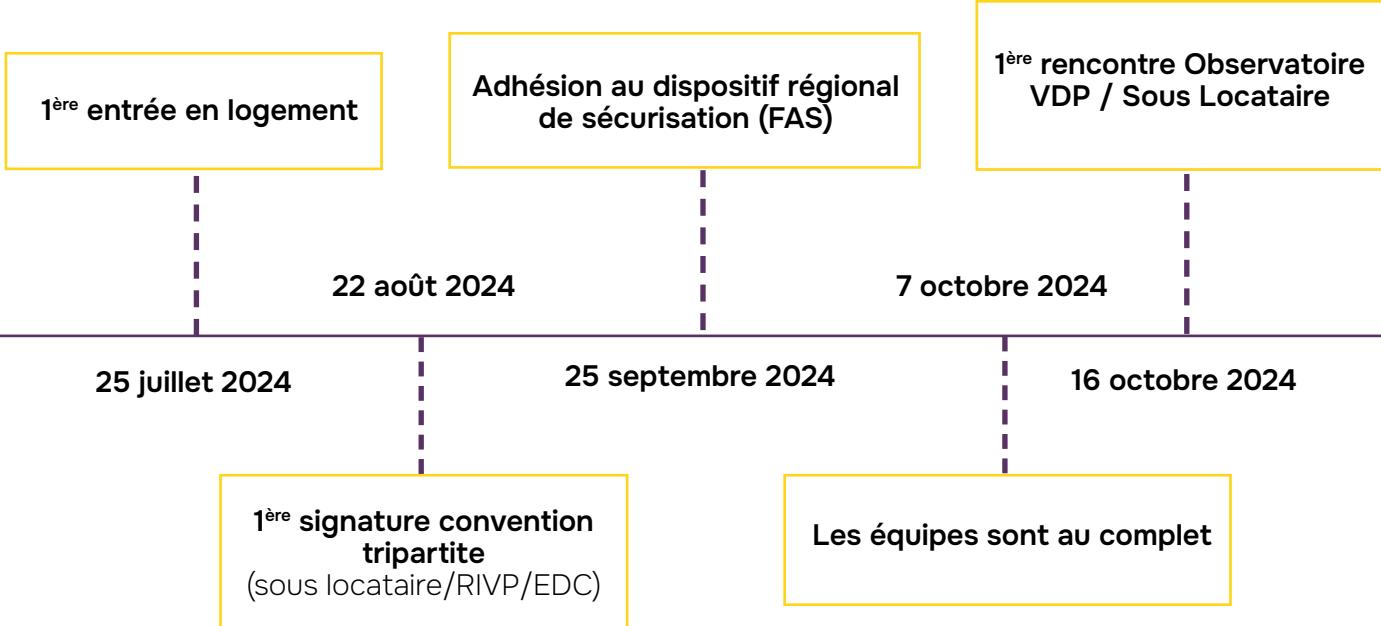
## Les Commissions d'admission

Une commission d'admission est composée de représentants de l'Association Les Enfants du Canal, de la Régie Immobilière de la Ville de Paris, de la Ville de Paris, de la Coordination des Acteurs de la Veille Sociale du Samu Social de Paris, de Médecins du Monde, de l'association Aurore (CAARUD Ego) et d'Oppelia-Charonne.

La commission est chargée d'étudier les candidatures en garantissant l'équité de traitement des demandes et le respect des critères d'inclusion dans Bail-bail la rue.

L'étude des candidatures se fait selon l'ordre chronologique de réception de la demande et en fonction du nombre de places disponibles. Le refus d'une demande est motivé par la commission à la personne et le professionnel orienteur. Certaines demandes sont ajournées à la demande de la commission pour recueillir des éléments complémentaires et, sous réserve du complément d'informations, sont étudiées lors de la commission suivante.

A la mise en place du dispositif, nous avions limité les prescripteurs aux seuls partenaires du dispositif.



Après 4 commission d'admissions, pour faire face aux difficultés des partenaires à cibler le public et éviter d'éventuels refus,

- Modification le circuit d'orientation : Avant toute constitution du dossier d'orientation, un échange préalable du professionnel orienteur avec les Enfants du Canal et le Samu Social de Paris est requis.
- Ouverture à d'autres acteurs fléchés par la Coordination des Acteurs de la Veille Sociale : UASA et ESI (Ville de Paris), Emmaüs Solidarité (Maraude Bois de Vincennes, Maraude Paris Nord).

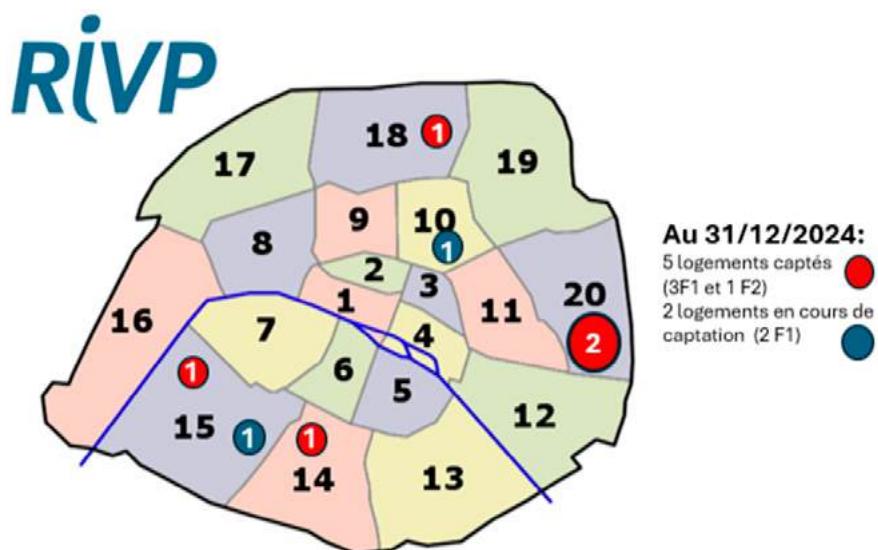
A la commission de décembre, nous avons été confrontés à une multitude de candidature en discordance avec le rythme de captation. Nous avons ainsi acté lors de la commission de décembre de bloquer de nouvelles orientations et de débuter l'accompagnement des candidats admis en fonction du rythme de captation et permettre de proposer un logement au plus tard dans les 8 semaines suivant l'intégration d'un nouvel entrant dans le dispositif.

## Décisions des commissions d'admission BBLR 2024

Nombre de candidatures déposées	22
Nombre de personnes différentes	20
Nombre de candidatures acceptées	12
Nombre de candidatures acceptées avec réserve	2
Nombre de candidatures refusées	5
Nombre de candidatures ajournées (en attente de compléments au 31.12.2024)	2

7 commissions d'admission ont été réalisées (d'avril à décembre). Pour les 5 candidatures refusées : Pour 3 d'entre elles, le besoin d'accompagnement n'était pas démontré et pour les 2 autres, la candidature était irrecevable car l'association n'était pas prescriptive du dispositif.

## Captations de logement 2024



Moyenne du temps de vacances entre la location et la première sous- location : **24** jours  
Moyenne réduite du temps de vacances entre la location et la première sous- location : **20** jours

## Admission, accompagnement et accès au logement en 2024

Personnes admises	12
Personnes accompagnées	9
Personnes logées	5
Personnes ayant quitté le dispositif	3
Durée moyenne de première proposition de logement	30 jours
Moyenne réduite	23 jours
Durée moyenne d'accès au logement	35 jours
Moyenne réduite	28 jours

## Focus sur les 12 personnes admises

### Origine des candidatures admises

Emmaüs Solidarité	3
Les Enfants du Canal	2
Ville de Paris	2
Médecins du Monde	1
Aurore	1
Oppelia Charonne	3

**100%** hommes isolés, dont **2** maîtres animaux

Âge moyen des candidates admises - **44** ans

Durée moyenne de vie dans la rue - **10** ans

**100%** des personnes sont concernés par des problématiques de santé et **58%** sont concernés par des problématiques de consommations.

RSA	6
AAH	3
CDD temps partiel	1
Chômage	1
Retraite	1

	Nombre de jours entre la validation en commission et le début d'accompagnement	Nombre de jours entre le début de l'accompagnement et la visite du logement	Nombre de jours entre le début de l'accompagnement et l'entrée dans le logement	Durée d'accompagnement (en jours)
Ménage 1	16	76	84	243
Ménage 2	19			18
Ménage 3	10			48
Ménage 4	45	4	10	123
Ménage 5	15	6	7	147
Ménage 6	12	10	17	106
Ménage 7	26	52	59	80
Ménage 8	14			63
Ménage 9	21			5
Moyenne	19	29	35	
			Total	833 jours

## La vie de Bail bail La rue avec l'équipe et les personnes accompagnées

1. Insertion professionnelle : l'équipe s'est rapprochée d'Emmaüs Défi en lien avec le souhait de plusieurs sous-locataires de pouvoir y travailler. Une visite collective a été initiée le 24 septembre avec des membres de l'équipe et des sous-locataires. Cette visite a permis aux uns et aux autres de découvrir le lieu. Deux sous-locataires ont pu clairement se projeter et ont donc candidaté, ce qui a donné suite à la signature d'un contrat d'insertion pour chacun.
2. A la suite de la demande d'un sous-locataire de pouvoir effectuer de la poterie, l'équipe l'a soutenu dans cette démarche, de l'inscription jusqu'à l'accompagnement physique aux deux premiers ateliers. La mobilisation de l'équipe était importante car il était difficile pour le sous-locataire de pouvoir faire cette démarche seul et de s'engager dans une activité extérieure. D'autres personnes accompagnées ont pu également participer. Et l'autre intérêt était bien sûr de pouvoir passer du bon temps avec le sous-locataire dans un autre cadre.
3. Un atelier écriture co-porté par un sous-locataire et l'équipe a pu voir le jour après la découverte d'un atelier écriture sur l'extérieur et plusieurs temps de travail. Le premier atelier écriture sur le CHS Vésale (avec d'autres personnes accompagnées) sur le thème de l'espoir et des bonnes résolutions de début d'année a vu le jour et un prochain atelier est prévu début mars sur le thème de la musique avec l'objectif de pouvoir écrire une chanson.
4. Des propositions de rencontre entre personnes accompagnées dans les centres d'hébergement

et les les sous-locataires de BBLR ont eu lieu en 2024, à travers des sorties, activités ou ateliers : ateliers coutures pour confectionner des boites et des décorations, une sortie Cirque et des temps de convivialités autour de repas et visionnage d'un film.

5. En fin d'année, un sous-locataire a participé avec une partie de l'équipe, la direction des Enfants du Canal, la RIVP et la Ville de Paris à un premier retour d'expérience après 6 mois d'expérimentation au cabinet de Léa Filoche Adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés de la Ville de Paris.



## Résorption des bidonvilles

# Mesnil

### Contexte

En ce début d'année 2025, alors que les conditions de vie en bidonville ont été largement impactées l'année passée par la tenue des Jeux olympiques de Paris 2024 et que les financements pour la résorption de ces bidonvilles demeurent d'année en année incertains, le dispositif Mesnil entame sa huitième année d'activité, dont près de cinq passées en hébergement de stabilisation en semi-collectif. L'année 2024 a permis de pérenniser la nouvelle gouvernance du dispositif, marquée à la fois par des succès et des défis, dans un contexte complexe de moyens pour le secteur de l'action sociale dans l'accueil-hébergement-insertion. Les sorties positives en logement et en emploi, le rayonnement du dispositif et la force du collectif associatif permettent d'entrevoir des perspectives favorables.

### Objectifs

La création du dispositif Mesnil à Stains répond à l'action menée par le programme de médiation scolaire de l'association Les Enfants du Canal sur ce territoire à partir de l'année scolaire 2015-2016. Ce projet a été conçu pour répondre aux besoins d'accompagnement socio-professionnel de familles vivant en bidonville en Île-de-France, en particulier celles présentes à Stains, notamment ressortissantes roumaines, "Roms" ou présumés comme tels, avec un parcours de précarité et de migration. Ce dispositif innovant, lancé en 2017, visait

à combiner plusieurs approches issues de l'expertise de l'association Les Enfants du Canal : un accompagnement social à la fois spécifique et global, un volet régional pour l'orientation et l'admission, ainsi qu'un projet architectural alliant esthétique, développement durable et insertion. Il s'agissait aussi de créer un ancrage local à travers un centre d'hébergement intégré au sein d'un territoire dynamique, facilitant l'accès aux droits et l'intégration des personnes. L'ensemble s'appuyait également sur les valeurs de l'association : respect du parcours des individus et de leur temporalité, accès au logement, lutte contre l'exclusion et les discriminations, pair-aidance.

Ce dispositif passerelle d'insertion prend la forme d'un centre d'hébergement en semi collectif pour 29 ménages, représentant 114 places individuelles, de l'équivalent T1 à T4, pour des compositions familiales variées.

L'objectif de l'accompagnement global est l'accès à l'autonomie en logement (demande de logement social - bailleurs, Action logement... -, intermédiation locative, SIAO, Dalo..., grâce à des ressources stabilisées (projet professionnel formation dont langue française, emploi, banque, budget) et à un dossier administratif complet (identité, domiciliation, impôts, numéro de Sécurité sociale), en passant par l'accès à la scolarité, aux soins de santé, et tout autre droit auquel les ressortissants européens peuvent prétendre (Assurance maladie, Caisse d'allocations familiales, handicap...), tout comme l'appui à la parentalité, ou encore l'appui à la vie quotidienne ("savoir-habiter",

mobilité, numérique), l'accès aux autres services (loisirs, culture, sports...), le développement de la participation, du pouvoir d'agir et de la citoyenneté locale et européenne.

## Moyens humains

Au 31 décembre 2024 :

Salariés :

- 2 ETP intervenantes sociales
- 0,60 ETP médiatrice sociale
- 0,85 ETP animatrice socioéducative
- 2 ETP agents d'accueil
- 1 ETP chef de projet-coordonnateur
- 1 ETP responsable logistique

Quoté part fonctions support :

- 0,40 ETP assistante administrative et comptable
- 0,20 ETP directrice

Volontariat / bénévolat / stage :

- 1 volontaire en **Service civique** (0,80 ETP) (février-novembre)
- 2 volontaires du **dispositif Contrat local**

**étudiant (CLE) mis en place par la ville de Stains**

- 3 étudiantes de l'EC libre « Engagement étudiant » de l'université Paris 8
- 2 bénévoles lycéennes de Stains
- 1 stagiaire de quatrième (collège Henri Barbusse - Saint-Denis)
- 2 périodes de mise en situation en milieu professionnel pour des "travailleurs pairs" de l'atelier-chantier d'insertion de l'association

Prestations :

- Agents de sécurité assurant le gardiennage du centre d'hébergement la nuit / **société SGC**
- Psychologue roumanophone / **équipe mobile Bociek association Oppelia-Charonne**
- Nettoyage / **Les Rayons-Régie de quartier de Stains**

## Formations suivies en 2024 par les membres de l'équipe

- Validation des acquis de l'expérience (VAE) de Conseillère en économie sociale et familiale



© Nicolas Waltefaugle

- (CESF) (**dispositif académique de validation des acquis - Académie de Versailles**)
- Réfèrent en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes/**Équipier de Première Intervention/ Sauveteur secouriste du travail (Propuls)**
- Logement d'abord/**Entretien motivationnel/ Gouvernance horizontale et participative (Alfapsy)**
- Formation civique et citoyenne-**Service civique (Espoir & Création)**
- Fondamentaux du droit des étrangers/**Manager dans le secteur social de la grande précarité (Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France)**
- Droit au séjour des citoyens européens (**Gisti**)

## Travail associatif interservices

Logement d'abord/entretien motivationnel, guide astreinte, gestion locative adaptée, appui interprétariat, visites, séminaire, assemblée générale, collecte nationale des Banques alimentaires, journée des salariés

## Actions et bilan

### Vision globale de l'accompagnement en 2024

**En 2024, le dispositif a accompagné 34 ménages représentant 138 personnes :**

**70 femmes et 68 hommes**

**63 mineurs et 75 majeurs**

**7 ménages ont été admis en hébergement-file active** (orientés par **Acina** – Antenne Seine-Saint-Denis, **Médecins du Monde** – Programme Bidonvilles-Mission Banlieue, **Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis** – Circonscription de service social de Stains, Équipe mobile d'ouverture des droits des femmes enceintes du service de protection maternelle et infantile, **Askola**)

**27** ménages ont été hébergés au sein du centre Mesnil

**10** ménages sortis du dispositif (déjà en logement, autre projet, exclusion)

**21** ménages proviennent de la ville de Stains

- 29** ménages proviennent de la Seine-Saint-Denis
- 5** ménages proviennent d'autres départements en île-de-France
- 2** naissances ont eu lieu au Mesnil en 2024 (1 hébergement, 1 en logement)
- 2** ménages sortis en logement social et sortis du dispositif
- 6** ménages sortis en logement mais encore accompagnés
- 2** ménages vivant précarité (hébergé chez un tiers, squat)
- 1** ménage vivant en logement avant 2024 et toujours en cours d'accompagnement

**30 741** nuitées en hébergement

**Au 31 décembre 2024, la file active est composée de 22 ménages accompagnés, représentant 82 personnes :**

**14** ménages en hébergement (**84** personnes : 50 majeurs/34 mineurs, 42 H/42 F)

**7** en logement social

**1** en précarité (hébergement chez un tiers/dans un véhicule)

### Vision globale de l'accompagnement depuis 2017

**Ménages accompagnés : 86**

Ménages avec attribution logement social : **38** (1ère début 2019 ; **34** dans le 93, **4** dans le 95)

Ménages avec conventionnement Solibail : **8**

Fin de prise en charge car autonomes : **42**

Fin de prise en charge pour autre raison (non-adhésion/ problème grave) : **22**

## Logement

**8** attributions de logement social en 2024

	<b>2024</b>
<b>Proposition de logement social</b>	10 au cours de l'année
<b>Demande de logement social et SIAO</b>	22 actives au 31/12
<b>Ménages avec demande DALO 75</b>	4 en cours
<b>Ménages reconnus prioritaires DALO</b>	15
<b>Ménage SYPLO hors DALO</b>	10
<b>Demande SYPLO</b>	2
<b>Dossier DALO 93 rejeté</b>	6
<b>Recours DALO (reconnus prioritaires ou non, contentieux ou gracieux)</b>	5

## Insertion professionnelle

**30** personnes en emploi salarié, dont notamment **13** en CDI, dans **23** entreprises différentes, dont **12** SIAE

**6** personnes en formation dans **2** organismes différents

**57** adultes accompagnés en emploi et inscrits à France Travail

**9** jeunes inscrits à la Mission locale (16-25 ans)

**30** permanences trimenuelles d'actualisation à France Travail/Pôle Emploi, dont **5** accompagnements sur place, avec lutte contre la précarité numérique (usage du smartphone)

## Scolarité

Plus de **200** séances de soutien scolaire individualisé

### Année scolaire 2023 - 2024

Mineurs en âge d'être scolarisés ou de suivre une formation : **49**

Mineurs bénéficiant d'une action de médiation (3-18 ans) : **49**

**44** enfants scolarisés de manière effective en...

- Maternelle : **9**
- Élémentaire : **16**
- Collège : **14**
- Lycée - Formation professionnelle : **2**
- Autre : **3**



© Dragan Lekic

## Santé et Assurance maladie

Plus de **110** accompagnements en établissements de soins

**80** entretiens auprès des résidents d'un psychologue roumanophone de l'équipe Bociek de l'association Oppelia-Charonne

**1** séance de prévention buccodentaire avec une assistante dentaire du centre municipal de santé de Stains

	<b>2024</b>
<b>Assurance maladie (droits de base/PUMA) majeurs</b>	78
<b>Complémentaire santé solidaire (CSS ou C2S, ex-CMU-C/ACS) majeurs</b>	62
<b>Aide médicale d'État (AME) majeurs</b>	9
<b>Reconnaissance Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)/demandes de reconnaissance en cours (majeurs/mineurs)</b>	18

## Autres droits (Caisse d'allocations familiales, impôts...)

	<b>2024</b>
<b>Caisse d'allocations familiales (Caf)</b>	
<b>Ménage avec droits ouverts</b>	32
<b>Ménage dont la demande est en cours</b>	3
<b>Impôts – Déclarations de revenus</b>	68

## Animation (loisirs, culture, sport)

- Plus de **40** activités ou sorties hebdomadaires ludo-éducatives pour les enfants en dehors des périodes de vacances scolaires
- 7** ateliers mensuels d'initiation à la lecture pour les enfants avec l'association Sur le chemin du livre
- 5** ateliers jardinage avec l'association Racines
- 5** ateliers en vue de la création du journal "Acasa" dans le cadre de la résidence d'auteurs BD, avec clôture officielle de la résidence pendant les portes ouvertes
- Partenariat avec l'association Mémoires de Cité-Jardin de Stains** : **1** atelier découverte de l'apiculture, **1** visite dessinée des cités jardins et de leurs ruches, **1** participation à la fête de la biodiversité, **1** sortie à la Butte Pinson pour atelier extraction de miel
- Partenariat avec la médiathèque Louis Aragon de Stains** : Cycle d'ateliers "Radio Dessinée" avec l'association Making Waves dans le cadre du Festival Hors Limites et de la résidence d'auteurs BD ; 1 représentation participative avec le groupe Kesaj Tchavé
- Partenariat avec Cultures du cœur Seine-Saint-Denis** : "Ciné-regards" projection de court-métrages de sensibilisation à l'écologie ; programme "Respirations" avec la Fédérations des acteurs de la solidarité : 1 atelier cyanotype, 1 atelier de création de papier recyclés, balade-cueillette photographique au Parc Georges-Valbon ; expériences scientifiques avec Les Petits Débrouillards
- 1 récit de contes dans le cadre du festival "Histoires Communes" au Mesnil
- Partenariat avec la **Ferme urbaine de Saint-Denis par Zone Sensible**, projet du collectif artistique

**Parti Poétique** : **14** livraisons de dons de légumes, **1** atelier cuisine sur place, **1** atelier, atelier anti-gaspi confiture de courges

- **1** atelier light painting à la galerie Tâches d'Art de Stains du collectif Empireflex
- Plusieurs sorties au parc Parc Georges-Valbon, notamment dans le cadre des activités liées aux Jeux Olympiques de Paris 2024
- **2** sorties à la Cité des sciences, **4** ateliers bande-dessinée avec Romain DUTTER avec le Labo des Histoires, plusieurs sorties à la base de loisirs et la piscine au cours de l'été
- **3** fêtes : Mărtisor (fête traditionnelle roumaine de début du printemps), début de l'été, Noël...
- Studio Théâtre de Stains : **2** ateliers d'initiation aux arts du cirque



© Dragan Lekic

## Accompagnement complémentaire

- **40** cours de français langue étrangère sous la forme d'ateliers sociolinguistiques hebdomadaires, dont **2** sorties au musée (Musée des Archives Nationales - Hôtel de Soubise, musée du Louvre)
- **3** ateliers collectifs : logement, centre de protection maternelle et infantile (PMI), développement du pouvoir d'agir des femmes (groupe de parole, 8-Mars, Octobre Rose...)
- **60** colis alimentaires individuels pour des ménages hébergés sans ressources
- **5** sorties création de pass Navigo et Solidarité Transport
- **4** réunions trimestrielles entre résidents et professionnels "mieux-habiter"
- **Plus de 50** temps hebdomadaires de sensibilisation à la gestion des déchets et au développement durable : tour de ménage entre résidents, séances de ramassage de déchets dans et aux alentours du centre

## Vie du service, temps forts et événements marquants

**Visites et accueil de groupes** : Projet d'hébergement Toits Temporaires Urbains (Caisse des Dépôts, ENSA Paris-Villette, agence Alt, Association La Main Tendue, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, ville de Stains, Batigère...) ; pôle Culture, Sport, Jeunesse et Relations Internationales de la ville de Stains ; promotion étudiants du parcours Animation sociale et socioculturelle du BUT Carrières sociales de l'IUT de Bobigny (université Paris 13) ; promotion étudiantes belges et leurs enseignantes du département social de l'école HELHa à Louvain-la-Neuve (Cardijn, Belgique) ; Vincent LAGOGUEY, sous-préfet de Saint-Denis, et Pascal DELAPLACE, directeur général de la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis ; Club des collectivités engagées : ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants) et Romeurope (Paris-Lille) : élus et services de Villeurbanne, Angers, Nantes, Montpellier et Rennes ; concert du groupe slovaque de chants et danses tsiganes Kesaj Tchavé dans le cadre de leur tournée

**Participation** : Rencontre nationale des opérateurs de la résorption des bidonvilles ; Forum des associations de Stains ; festival du Printemps tsigane ; Conseil local de la vie associative de Stains ; réunion emploi Dihal ; conseil d'habitants « Terrasses citoyennes » du quartier de la Cerisaie de Stains ; anniversaire des dix ans d'Acina

**Médias** : En mai, apparition du Mesnil dans un épisode de la série documentaire « L'Assiette Française », diffusé sur France 2 dans le magazine d'information 13h15 Le Dimanche, avec focus sur le partenariat développé depuis 2023 avec Zone Sensible-Parti Poétique situé sur la Ferme Urbaine de Saint-Denis

## Perspectives 2025

- Logement : étude sur l'évolution des situations des ménages sortis en logement depuis 2019 ; continuation du suivi par la mission Urgences sociales et publics spécifiques de la Drihl 93

- Emploi : continuation du travail partenarial avec les SIAE/EA et organismes de formation du territoire, travail Unis-Cité programme Alej-Melting Potes 93, pôle Résorption des bidonvilles de la Dihal communauté apprenante SocialCoBizz
- Scolarité : renforcement de la lutte contre le décrochage scolaire (PRE, GPDS, Dihal)
- Projets "Femmes", sensibilisation aux discriminations (Les Rayons), histoire des bidonvilles, jeunes et histoire communautaire (La Voix des Roms)
- Documents et instances loi 2002-2 : travail approfondi sur le projet d'établissement/de service, en lien avec les enjeux "logement d'abord", développement du conseil de vie sociale
- Séminaires associatifs et interservices autour de thématiques : pouvoir d'agir...
- Consolidation des moyens d'accès à l'autonomie : langue française, numérique, mobilité, connaissance des institutions
- Accentuation du travail autour de la vie quotidienne : gestion budgétaire, gestion des déchets, économies d'énergie, prévention des accidents domestiques et des troubles de voisinage
- Accroissement de la fréquentation des services et structures de la ville (parentalité, loisirs, culture, sport)
- Mise en place d'un service de gestion de locative adaptée (participation financière des résidents, maintenance technique) adapté au service
- Travail sur l'évaluation des risques professionnels et psychosociaux et les solutions apportées, notamment concernant les situations d'exposition à la violence de la part des personnes accompagnées
- Travail sur la gouvernance associative
- Travail sur l'accueil des nouveaux salariés, des volontaires en Service civique et des bénévoles
- Participation au conseil d'administration de la Régie de quartier de Stains - Les Rayons
- Collectif Bidonvilles 93 : continuation du travail avec les acteurs intervenant à Stains dans l'objectif un plaidoyer institutionnel et opérationnel pour la résorption des bidonvilles sur la ville de Stains, et au-delà.

## Gouvernance et soutiens financiers

### Gouvernance

- En 2024, **2** comités techniques/de pilotage se sont tenus avec : le sous-préfet (SP) de Saint-Denis, représentant la Préfète déléguée pour l'égalité des chances (Pedec) en Seine-Saint-Denis, la mission Insertion du Secrétariat général aux politiques publiques de la Préfecture de région d'Île de France, la mission Urgences sociales et publics spécifiques de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl) de Seine-Saint-Denis. **1** réunion avec le maire de Stains et ses élus (adjoints et conseillers municipaux délégués).

**L'association attend des propositions de calendrier pour réunir le comité technique afin de pouvoir intégrer de nouveaux ménages au sein du dispositif. Les entrées sont actuellement bloquées faute de comité depuis le mois de juin 2024.**

### Financements

Si en 2024 l'association a pu se satisfaire d'un dialogue de gestion constructif qui lui a permis d'avoir l'intégralité d'une enveloppe à la hauteur des enjeux, elle s'inquiète alors qu'en mars 2025 elle n'a toujours aucune visibilité sur l'enveloppe qui lui sera allouée pour l'année et que par ailleurs elle reste dans l'attente du versement de la compensation du Ségur pour tous avec effet rétroactif au 1er janvier 2024.



© Dragan Lekic

## Étude nationale des coûts du dispositif AHI

	Collectif
Activités d'hébergement permanent : nombre de nuitées réalisées	30 741
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : moins de 3 ans	13
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 3 et 17 ans	37
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 18 et 24 ans	14
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : entre 25 et 59 ans	47
Nombre de personnes hébergées (cumul sur l'année) : 60 ans et plus	1
Adultes avec enfants	55
Adultes sans enfant	7
Nombre de ménages (cumul sur l'année)	29
Nombre de séjours inférieurs à 8 jours	-
Nombre de séjours supérieurs à 8 jours et inférieurs à 6 mois	-
Nombre de séjours supérieurs à 6 mois	56
Cumul des durées de séjours (en jours)	55 140
Nombre de personnes présentes au '2024-12-31'	84
Cumul des durées de séjours des personnes présentes au '2024-12-31' (jours)	48 767
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement ordinaire (privé ou social)	25
Nombre de séjours ayant abouti à une sortie vers le logement adapté	0
Couple sans enfant	3
Famille monoparentale	3
Couple avec enfant(s), famille	23
Femmes victimes de violence (avec ou sans enfants)	6
Personnes victimes de violence	8
Jeunes majeurs (18-25 ans)	21
Personnes en situation de handicap	14
Capacité d'accueil des chambres de l'unité	individuelles
	-
	doubles
	6
	pouvant accueillir 3 personnes
	2
	pouvant accueillir 4 personnes
	16
	pouvant accueillir plus de 4 personnes
	5

# Partenaires



édition interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement



Liberté  
Égalité  
Fraternité



Une mission pour chacun  
au service de tous



Direction régionale et interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités



PREFET  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

DIRECTION RÉGIONALE  
ET INTERDÉPARTEMENTALE  
DE L'HÉBERGEMENT  
ET DU LOGEMENT



PREFECTURE  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS



Financé par



Liberté  
Égalité  
Fraternité



ICF HABITAT  
LA SABLIERE



elogie - SIEMP

Immobilière 3F

ActionLogement AL

AORIF  
L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT  
D'ÎLE-DE-FRANCE

# Association Les Enfants du canal

5 rue Vésale  
75 005 Paris  
Tél. 01 43 21 72 42  
[www.lesenfantsducanal.fr](http://www.lesenfantsducanal.fr)  
[contact@lesenfantsducanal.fr](mailto:contact@lesenfantsducanal.fr)

@Enfantscanal

